

APGTF



Siège administratif
Espace Victor Hugo
54, route d'Albi
31240 Saint Jean

Téléphone : 05.62.89.07.70
Télécopie : 05.62.89.07.71
@ : cbedunet@cbedunet.org

Rendre visible et lisible l'économie solidaire dans le Pays Girou Tarn Frontonnais

Association du Pays
Girou Tarn Frontonnais



Bilan – Première phase d'ingénierie

1

Introduction

L'appel à projets Economie Solidaire aux Pays et Parcs Naturels Régionaux

Territoires et spécificités

Rendre visible et lisible l'économie solidaire est la condition nécessaire pour que les citoyens, consommateurs, investisseurs et partenaires publics s'y impliquent.

Au cours de l'année 2006, lors d'un appel à projet du Conseil Régional, les pays de Midi-Pyrénées ont eu la possibilité d'axer leur projet de territoire sur cette problématique. Le pays Girou Tarn Frontonnais a fait le choix d'y répondre positivement.

A chaque territoire, ses spécificités géographiques, économiques, démographiques, culturelles... C'est dans ce cadre, que la notion même d'économie solidaire doit être appréhendée et c'est pourquoi la structure territoriale de proximité semble la première échelle à privilégier. Mise à part la structure juridique garante d'une démocratie certaine (associations, coopérative, SCIC...), les principes, le champ d'intervention et les actions associées de l'économie solidaire sont peu ou mal perçus par le grand public.

Le Pays Girou Tarn Frontonnais est composé de 39 communes à la proximité immédiate de la métropole toulousaine. Chaque année, il accueille de nouveaux arrivants, trentenaires avec enfants qui ont des besoins en terme d'accueil, d'équipement ou d'accompagnement qui ne peuvent être satisfaits par leur commune. L'afflux de ces nouvelles populations s'est fait en peu d'années et sur un tel rythme que les réponses aux besoins, quels qu'ils soient, n'ont pas pu être anticipées par les collectivités.

Conjointement, les « anciens résidents », qui ont vu arriver ces nouvelles populations, sont aujourd'hui des personnes du 3^{ème} et du 4^{ème} âge, qui ont également une place à préserver, des besoins très spécifiques.

C'est ainsi que sur ce territoire, la réponse aux besoins non satisfaits émane de structures qui ont un véritable rôle d'utilité sociale, solidaire, économique et sociétale : on ne peut que constater la présence, la force d'intervention et la prépondérance de ce secteur qui place l'individu au centre de tout raisonnement ou action. Que cela soit pour l'accompagnement de l'individu tout au long de sa vie, pour les services qu'elles rendent, les produits qu'elles proposent, les structures de l'économie solidaire sont omniprésentes.

Par ailleurs, ces dernières, en dehors des bienfaits à court voire moyen terme, qu'elles peuvent créer, défendent une économie respectueuse des hommes et de l'environnement, préservant ainsi les générations futures car elles défendent un principe de solidarité présente et future.

Pourtant, chacun a, soit des compétences soit une aire géographique restreinte. Il est dommage de voir une telle disparité, un tel manque de liens et de communications entre ces différentes structures qui oeuvrent toutes pour le mieux disant social et le bien être de chacun.

De plus, et paradoxalement, cette économie luttant pour la cohésion sociale et contre les exclusions, est elle-même, toutes proportions gardées, dans une situation de précarité et d'exclusion récurrente. Les structures qui en sont issues ont des difficultés à gérer leur quotidien, à pérenniser leurs emplois et avant tout à se faire connaître et reconnaître par le grand public.

Il est essentiel de rendre lisibles et visibles les principes qu'elle défend, les services qu'elle rend, les prestations qu'elle fournit, les biens qu'elle procure et la plus value sociale, économique et sociétale qu'elle peut apporter.

C'est dans le cadre de ce constat général que l'Association du Pays Girou Tarn Frontonnais (APGTF) a souhaité s'engager auprès de la Région Midi-Pyrénées, pour :

- effectuer un recensement des structures relevant de ce champ
- mettre en lumière les grandes actions ou filières communes et les initiatives locales oeuvrant dans le sens de l'économie solidaire
- relever les carences et les besoins non satisfaits
- et donc, analyser les éventuels projets à élaborer pour répondre à ces besoins, leurs conditions de réalisation et les emplois à créer

L'objectif est de fournir des pistes et des recommandations pour améliorer le soutien aux initiatives de l'économie solidaire afin de mieux les intégrer dans la stratégie de développement du territoire et dans les dispositifs déjà existants.

Cette démarche portera sur le poids économique et sociétal de l'économie solidaire dans le territoire et sur la mobilisation des acteurs. Elle devra notamment déboucher sur la constitution de réseaux territoriaux de l'économie solidaire et des actions de communication visant à sensibiliser les habitants et acteurs du territoire.

L'état des lieux permettra par ailleurs, d'un point de vue purement technique, de construire une définition, une classification de ce qu'est l'économie solidaire dans le Pays GTF.

Le milieu associatif est omniprésent ; qu'en est-il des coopératives, des mutuelles..., peu repérées sur le territoire ? Doit-on se baser sur un statut juridique, sur le mode de fonctionnement, sur les types d'emplois créés, sur les services, les biens proposés ou encore sur l'application d'une démarche participative pour accorder le « label économie solidaire » à une structure et donc mettre en place une stratégie de communication ?

La démarche partenariale

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagement du territoire, d'une part, et de ses engagements en matière d'économie solidaire, d'autre part, la Région a décidé de soutenir les initiatives émergentes en milieu rural, par un nouveau dispositif créé sous la forme d'un Appel à Projets à destination des Pays et Parcs Naturels Régionaux.

L'APGTF a missionné le Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) pour mener à bien l'étude de l'existant en matière d'économie solidaire, lors de son assemblée générale ordinaire du 8 mars 2006. L'objectif posé est d'effectuer un état des lieux, de faire émerger des projets, créer des outils pour réunir les conditions de réalisation et tenter de quantifier les emplois potentiels.

Le Conseil de Développement (CdD) a été co-rédacteur pour la réponse à l'appel à projet de l'Economie Solidaire. Sa réflexion s'est portée notamment sur son rôle dans le secteur des

services à la personne. La commission Action Sociale, sous la présidence de Laurence Gombert, a listé au moins trois entrées pour l'étude de l'Economie Solidaire :

- un diagnostic qui permettra de faire le point sur les forces vives sur lesquelles s'appuyer dans le Pays, les initiatives ou bonnes pratiques, leurs champs d'intervention, et la réalité d'un réseau.
- le marché économique qui permet de quantifier et qualifier les activités couvertes, leur développement et les emplois qui en découlent en corrélation avec les besoins en main d'œuvre.
- la lisibilité de ce champ d'activité pour les citoyens usagers, et la communication à développer pour que l'Economie Solidaire soit remarquée et remarquable par les valeurs qu'elles portent.

Suite à des réunions de cadrage avec l'APGTF sur les attendus de cette expertise, les deux structures ont missionné le CBE du NET pour mener cette étude à bien.

Le CBE initie, fédère et met en place ou participe aux stratégies de développement du territoire, en direction notamment de : la lutte contre le chômage et l'exclusion (en organisant l'offre et la demande d'emploi), le maintien et la création d'activités et d'emplois, la dynamisation et la mise en réseau des synergies entre tous les acteurs du territoire, un développement local durable préservant l'environnement et le cadre de vie du Nord Est Toulousain en accompagnant les projets du territoire, notamment la coordination et l'ingénierie de la procédure Pays.

Toutes ces actions sont orientées avec des approches de prospective, de coordination, de médiation au profit des femmes et des hommes qui vivent sur son territoire.

La démarche participative permet au CBE de travailler sur la définition des besoins et des projets du territoire en partenariat avec tous les acteurs locaux (usagers potentiels, structures implantées sur le territoire et susceptibles de proposer une réponse au besoin...) et ce, afin de favoriser le développement durable en respectant l'équilibre entre économie, social et environnement.

En partenariat avec l'APGTF et le CDD, le CBE du NET a constitué un **comité de pilotage**, destiné à statuer sur les démarches proposées et définir les orientations au fur et à mesure des avancées.

Ce comité de pilotage est composé :

- de l'Association du Pays Girou Tarn Frontonnais représentant les 39 communes
- du Conseil de Développement du Pays
- du Conseil Régional en la personne de son Président et de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable
- du Conseil Général en la personne de son Président, des Conseillers Généraux du Pays et de la Direction des Affaires Economiques et du Développement Local
- de la Maison Commune Emploi Formation du Nord Est Toulousain
- du Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain

Enfin, **des représentants des structures de l'économie solidaire**, déjà repérés, ont été sollicités afin de participer au recensement, aux réflexions sur les problématiques, les actions ou projets à mettre en place pour d'une part, améliorer la visibilité de l'économie solidaire et, d'autre part et conjointement, de mettre en place des actions ou projets répondant aux besoins non satisfaits.

Présentation du Pays Girou Tarn Frontonnais



Source : Association du Pays Girou Tarn Frontonnais

Le Pays Girou Tarn Frontonnais est composé de 39 communes des cantons de Villemur-sur-Tarn, Fronton, Montastruc-la-Conseillère, Verfeil et Toulouse XV. Parmi elles, quinze communes ne font pas partie d'un EPCI à fiscalité propre (des communes du canton de Fronton, Bessières, Bonrepos-Riquet et St Jean l'Herm).

La communauté de communes des Coteaux de Bellevue compte cinq communes, la communauté de communes des Coteaux du Girou regroupe 12 communes et la communauté de communes du canton de Villemur en totalise 7.

Un territoire périurbain au nord de l'aire urbaine toulousaine...

Depuis 1999, l'INSEE a classé les grandes agglomérations françaises en « aires urbaines ». Elles sont composées d'un « pôle urbain » et d'une « couronne périurbaine » dont au moins 40% des actifs travaillent dans le pôle urbain.

En 1999, l'aire urbaine de Toulouse regroupait 342 communes, 964 800 habitants et 400 000 emplois. L'aire urbaine comprend par ailleurs 3 Communautés d'Agglomération : le Grand Toulouse (25 communes et 582 292 habitants), le Muretain (14 communes et 58 743 habitants), et le SICOVAL (36 communes et 57 832 habitants) (Source : INSEE, RGP 1999). La croissance de l'aire urbaine est alimentée essentiellement par des migrants originaires de l'extérieur de la région Midi-Pyrénées venant s'installer près des pôles industriels tels qu'Aéroconstellation ou d'autres entreprises de haute technologie concentrés dans l'agglomération.

Le pôle urbain concentre 761 000 habitants et 361 000 emplois sur 71 communes, soit 1 emploi pour 2 habitants en 1999. La couronne périurbaine accueille 200 000 habitants et seulement 40 000 emplois répartis dans 271 communes, soit 1 emploi pour 5 habitants. Elle dépasse les limites du département de la Haute-Garonne pour inclure des communes de l'Ariège, du Gers, du Tarn et du Tarn et Garonne.

Le pays Girou Tarn Frontonnais est un territoire périurbain composé de 39 communes situées au nord de l'aire urbaine toulousaine, entre Toulouse et Montauban. Territoire à forte vocation résidentielle, le pays se trouve dans une dynamique de croissance démographique semblable à celle de l'ensemble de la périphérie toulousaine. Les nouveaux habitants sont souvent d'origine urbaine, ils ont des attentes fortes en matière d'équipements, de services et d'accompagnement sur les problématiques intervenant tout au long de la vie. Cette offre ne s'est pas développée au même rythme que l'accueil des populations nouvelles.

Aujourd'hui, le pays Girou Tarn Frontonnais doit répondre à une demande forte en la matière. C'est dans ce contexte qu'il est important de bien cerner l'offre actuelle du territoire ainsi que son évolution possible.

... fortement dépendant de Toulouse

En terme d'emploi

Le pays Girou Tarn Frontonnais dispose d'un nombre d'emplois relativement faible par rapport à la population active accueillie (11 010 emplois pour 25 798 actifs). En effet, l'activité économique n'est pas assez forte pour atténuer le déséquilibre habitat/emploi. 70% des actifs qui vivent sur le territoire travaillent dans le pôle urbain toulousain. Dans le pays Girou Tarn Frontonnais, on recense un emploi pour quatre actifs.

L'organisation des axes routiers et des transports publics reflète cette dépendance à Toulouse. En effet, le pays Girou Tarn Frontonnais est traversé par deux voies de communication majeures : l'A68 (Toulouse/Albi) et l'A62 (Toulouse/Bordeaux).

En terme de transport public

Le réseau des transports publics (voies ferrées et lignes de bus) converge vers Toulouse.

Onze lignes interurbaines desservent l'ensemble du territoire. Elles sont organisées en étoile en direction de Toulouse. On dénombre très peu de liaisons transversales. Mises en place par le Conseil Général, les lignes régulières ainsi que leurs fréquences sont approuvées pour une durée de six ans. Le réseau actuel des lignes régulières départementales a été signé en 2006 dans le cadre du Plan Départemental de Transport de Voyageurs.

On dénombre quatre gares : Saint Jory, Castelnau d'Estretfonds, Montastruc et Gragnague. La gare de Saint-Sulpice (Tarn) achemine également des habitants du territoire à Toulouse. Ces gares complètent le réseau des bus.

Cependant, la multi-modalité des transports occasionne des temps de déplacement assez longs et les usagers préfèrent le plus souvent utiliser un mode de transport unique.

Il n'existe pas de Transport A la Demande sur le territoire. A l'origine, destiné à des personnes âgées se déplaçant à l'intérieur de leur bassin de vie, ce service est assuré par des bus qui vont chercher les personnes à leur domicile pour les amener dans des espaces publics (marchés, gares, chef lieu cantonal...) pour un coût réduit.

Une organisation territoriale complexe

Sur l'ensemble des communes qui forment le pays Girou Tarn Frontonnais, 24 sont regroupées en intercommunalités :

- ❑ Communauté de communes des Coteaux de Bellevue : 5 communes, 13 346 habitants en 2005
- ❑ Communauté de communes des Coteaux du Girou : 12 communes, 15 571 habitants en 2005
- ❑ Communauté de communes du canton de Villemur : 7 communes, 9 067 habitants en 2005

Ne font pas partie d'un EPCI à fiscalité propre :

- ❑ Canton de Fronton : 12 communes, 24 031 habitants en 2005
- ❑ Bessières : 3 169 habitants en 2005
- ❑ Bonrepos-Riquet : 247 habitants en 2005
- ❑ Saint-Jean L'herm : 309 habitants en 2005

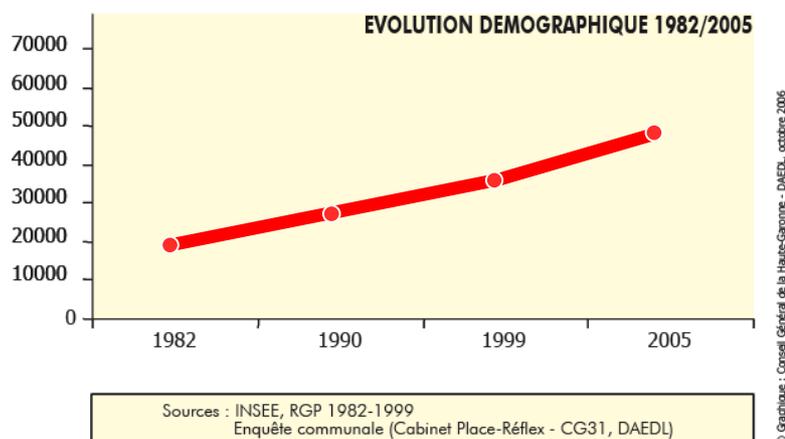
Au total, plus de 60% des communes appartiennent à une structure intercommunale. Ces communes abritent 58% des habitants du territoire.



Un contexte de forte croissance

Depuis plus de 20 ans, le pays Girou Tarn Frontonnais connaît un essor démographique sans précédent. En effet, à chaque Recensement Général de la Population, il affiche des taux de croissance de 20% en moyenne, ce qui le place au-dessus des moyennes départementales.

Sur l'ensemble de la période 1982-2005, le taux de croissance démographique est de 73% pour un gain brut de 27 500 habitants.



Les données démographiques enregistrées aujourd'hui confirment cette évolution. Selon les estimations de population pour l'année 2005¹, le pays regrouperait aujourd'hui 65 000 habitants, ce qui représente une hausse démographique de 20% depuis 1999 (soit un gain brut de 10 000 personnes).

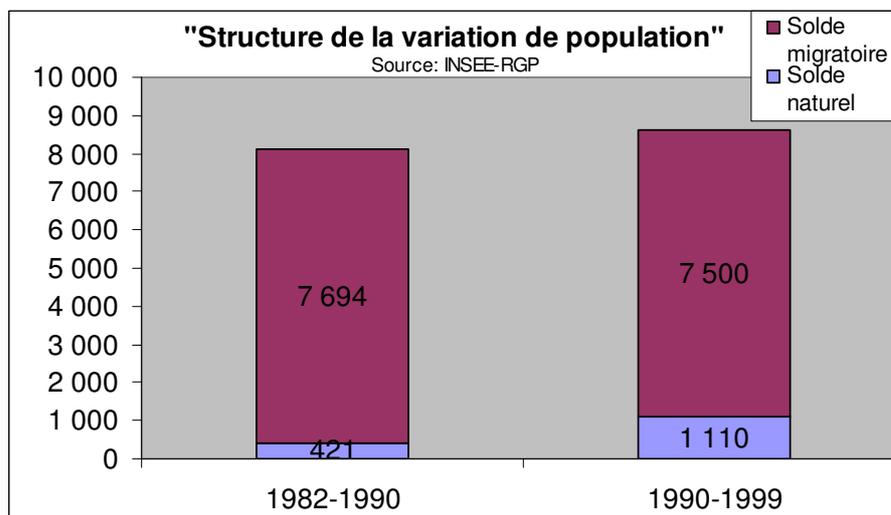
Cette croissance a été particulièrement importante dans les communes de Castelnau d'Estretfonds (taux de croissance annuel moyen : +11%), Garidech (+8%), La Magdeleine (+6%), Villariès (+6%), Bessières (+6%), Mirepoix (+5%) et Fronton (4%).

Un territoire d'accueil en mutation

Le pays doit sa croissance démographique à l'accueil de populations nouvelles, le plus souvent des familles avec enfants en accession à la propriété. En atteste un solde migratoire particulièrement fort : entre 1990 et 1999, le territoire enregistrait un solde migratoire de 7 500 (sur une évolution brute de 8 595 personnes), ce qui représentait 87% de la progression totale. Ce chiffre, situe le pays dans le contexte de la couronne

¹ Note méthodologique : Pour l'année 2005, les données démographiques proviennent d'une enquête communale menée par le Cabinet Place/Réflex, complétée par une enquête menée par la DAEDL, ainsi que de l'INSEE pour certaines communes ayant été recensées. Pour les 3 communes qui n'ont pas répondu à l'enquête, les données de 1999 ont été prises en compte.

périurbaine où, pour la même période, le solde migratoire représente 88% du gain de population (moyenne départementale : 67%). De ce fait, l'accroissement naturel ne représente qu'une faible part de la croissance démographique du pays (13% entre 1990 et 1999, soit 1 110 personnes).



En vingt ans, la croissance démographique a gagné l'ensemble du territoire. Ne touchant au départ que les communes les plus proches de la métropole, elle s'étend aujourd'hui à l'ensemble du territoire, jusqu'aux communes les plus rurales (canton de Villemur).

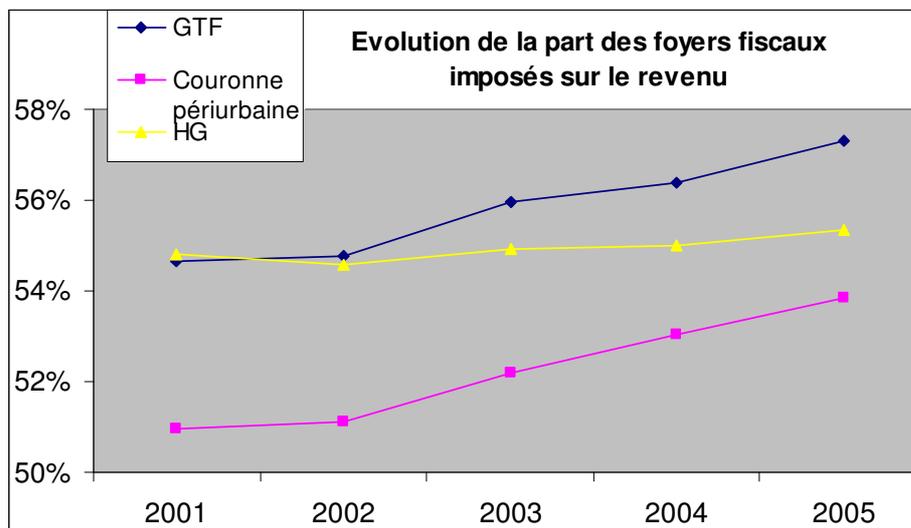
Les taux de croissance enregistrés depuis 1999 témoignent de cette évolution. En effet, depuis 1999 le taux de croissance annuel moyen s'est renforcé dans la majorité des communes notamment dans les communes les plus au nord du territoire jusqu'alors assez préservées (Le Born : +2% contre - 2% entre 1990 et 1999, Villaudric : +3% contre 1,5% entre 1990 et 1999, Layrac sur Tarn : +2,5% contre -2% entre 1990 et 1999, Bondigoux : +4% contre 1% entre 1990 et 1999). Inversement, on assiste à un ralentissement ou à une stabilisation notable de la croissance dans le sud et le centre du territoire (Pechbonnieu : +3% contre +5% entre 1990 et 1999, Paulhac : +2% contre +3% entre 1990 et 1999). Cette évolution s'explique à la fois par la saturation de l'offre immobilière et foncière dans les communes les plus attractives mais aussi par des prix fonciers et immobiliers plus compétitifs dans le nord.

Aujourd'hui, parmi les populations accueillies, on note une part importante de familles fragilisées par des taux d'endettement très élevés n'ayant souvent pas pris la pleine mesure des contraintes du territoire (peu d'emplois, pôles d'emplois éloignés, peu de

desserte par les transports collectifs...). Ce type de famille peut basculer facilement dans la précarité. Ainsi, l'accueil de populations nouvelles s'accompagne d'une mutation sociale.

Un niveau de vie global plutôt favorisé mais des disparités territoriales marquées

En 2004, la part des foyers fiscaux imposés sur le revenu était de 56%, soit supérieure de 3 points à la moyenne de la couronne périurbaine. Entre 2001 et 2004, le niveau de vie général du pays comme celui de la couronne périurbaine s'est amélioré puisque la part des foyers fiscaux imposés a gagné 2 points sur ces deux territoires.



Cependant, la cartographie des foyers fiscaux imposés met en évidence des disparités territoriales marquées. En effet, dans les communes du nord du pays Girou Tarn Frontonnais, plus de la moitié des foyers fiscaux ne sont pas imposés alors que dans les celles du sud du territoire ce taux peut dépasser 60%. On peut citer en exemple les communes de Layrac sur Tarn (41% des foyers fiscaux imposés) et de Villemur sur Tarn (43% des foyers fiscaux imposés) et les communes de Saint Jean L'herm (72% des foyers fiscaux imposés) ou de Saint Geniès Bellevue (71% des foyers fiscaux imposés).

Des situations de précarité à relativiser

Une baisse globale des minima sociaux...

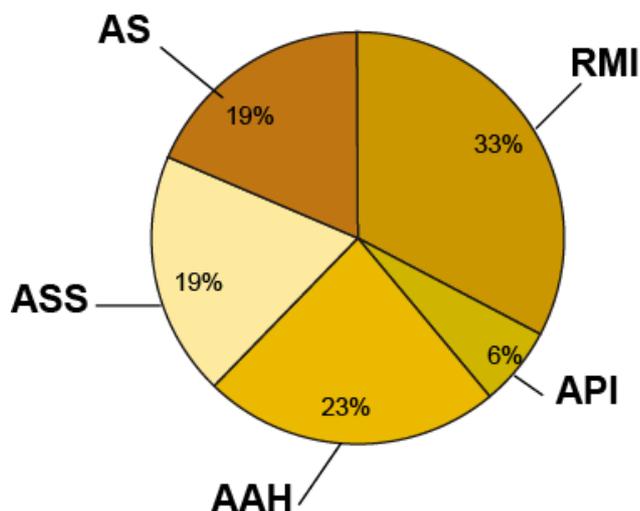
En 2004, 2 722 personnes étaient couvertes par l'un des cinq minima sociaux² dans le pays Girou Tarn Frontonnais. Ces personnes représentent 4% de la population totale du territoire. Ce chiffre confirme un niveau de vie assez favorisé puisqu'il est deux fois moins important que la moyenne départementale (8,7% de la population couverte par l'un des cinq minima sociaux en 2003). D'un point de vue territorial, la cartographie des minima sociaux montre que près de 38% vivent dans le canton de Fronton et 16% dans la seule commune de Villemur-sur-Tarn (428 personnes concernées). Le canton de Villemur se démarque par le fait qu'il compte un nombre important de personnes en grande difficulté pour qui l'enclavement du secteur est un frein supplémentaire à l'insertion.

En 2004, plus de la moitié des personnes (56%) couvertes par l'un des cinq minima sociaux relèvent du RMI et de l'AAH. L'AS et l'ASS concernent respectivement 19% de l'ensemble. Enfin, l'API rassemble 6% des personnes concernées. Les personnes qui perçoivent l'API sont celles qui sont le plus en difficulté et pour qui le retour à l'emploi est le plus problématique (enfants en bas âge,...). Il s'agit souvent de femmes sans qualification qui n'ont jamais travaillé. C'est pourquoi, à l'issue de ce dispositif, elles basculent souvent sur le RMI.

Entre 2001 et 2004, le nombre de personnes couvertes par l'un des cinq minima sociaux dans le pays Girou Tarn Frontonnais a baissé de 10%. Cette baisse concerne tous les minima (API :-7%, AAH :-10%, ASS :-19%, AS :-30%) hormis le RMI. En effet, le nombre de personnes couvertes par le RMI a augmenté de 16% (soit 125 personnes sur un total de 893).

² Les cinq minima sociaux sont : l'Allocation Parent Isolé, le Revenu Minimum d'Insertion, l'Allocation Adulte Handicapé, l'Allocation Spécifique de Solidarité et l'Allocation Supplémentaire. Ils sont définis à la fin du document.

Répartition des minima sociaux en 2004



Source : CAF, MSA, ASSEDIC, INSEE, CG31

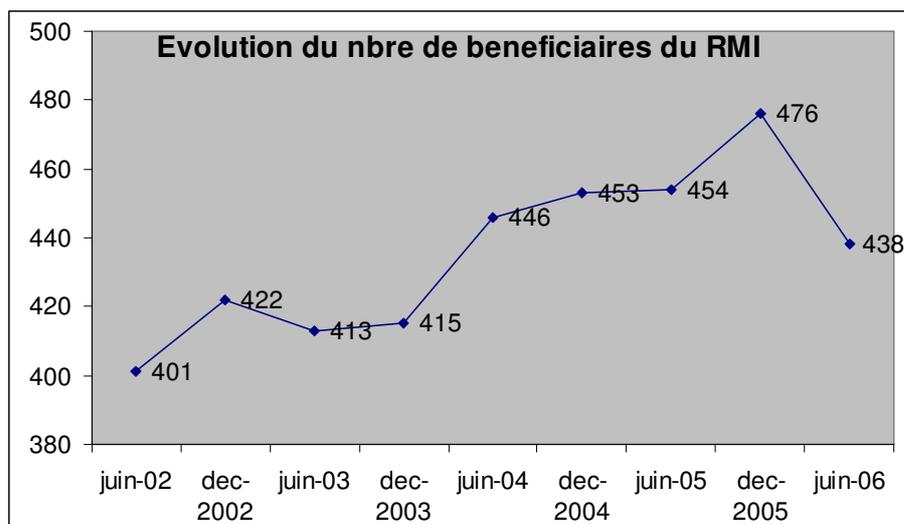
On assiste à une mutation de la structure sociale de la population du pays Girou Tarn Frontonnais, due notamment à l'intégration de nouveaux habitants. De manière globale, les professionnels du territoire constatent une rupture du lien social ainsi qu'une augmentation des situations de surendettement. De plus, on note une augmentation du nombre de personnes « fragiles » : il s'agit de personnes ayant des ressources les maintenant légèrement au-dessus des seuils de minima sociaux (situations de précarité nouvelles, surendettement,...) pouvant basculer dans la précarité.

La précarité des personnes en difficulté sur le pays GTF est comparable à celle que l'on retrouve dans la majorité des territoires ruraux. Cependant, le pays conjugue des freins à l'insertion : des familles très endettées, éloignement et mauvaise desserte des pôles d'emplois, évolution des modes de vies précarisant la population (séparations, chômage...).

... conjuguée à une hausse des allocataires du RMI

Entre 1999 et 2005, le nombre d'allocataires du RMI a progressé de 8,42%. Ce chiffre situe le pays au-dessus des moyennes de la couronne périurbaine (+4,60%) et du département (+1%). On notera que cette progression s'est principalement effectuée entre 2003 et 2005. En effet, entre décembre 2005 et juin 2006, le nombre d'allocataires du RMI est passé de 476 à 438.

Cependant, en 2005, on comptait 13,73 allocataires du RMI pour 1000 habitants du pays Girou Tarn Frontonnais contre 21,8 allocataires pour 1000 habitants de la Haute-Garonne. La situation du pays est donc à nuancer, la proportion d'allocataires étant nettement inférieure à la moyenne départementale. Néanmoins, leur progression est à prendre en compte puisqu'elle témoigne d'une évolution nouvelle pour ce territoire qui pourrait être infléchi par la création d'emplois locaux.



Une offre de logements sociaux en décalage avec les besoins du territoire

Aujourd'hui, on peut évaluer à 26 736 le nombre total de logements du territoire³. En 2005, le parc locatif social du pays Girou Tarn Frontonnais compte 566 logements, soit 3% de l'ensemble des logements.

Un quart des logements sociaux du territoire est situé dans la commune de Villemur-sur-Tarn, un second tiers est implanté dans les communes de Pechbonnieu, Montastruc la Conseillère et Bessières. Entre 2000 et 2005, 111 logements sociaux supplémentaires ont été réalisés.

Pour l'année 2007, la programmation « Habitation à Loyer Modéré » du territoire était de 144 logements. Ces projets concernaient notamment, les communes de Castelnau d'Estretfonds (50 logements), Castelmauou (25 logements), Bessières (16 logements) et Lapeyrouse Fossat (4 logements).

³ Note méthodologique : ce chiffre a été obtenu par le cumul du nombre de logements recensés en 1999 et du nombre de logements autorisés à la construction depuis 2000.

3

Le Pays : un territoire de projet

La Charte

Validée par le Comité de Pilotage (novembre 2003), la Charte de développement du pays (document fondateur du projet de développement) a fixé les orientations du territoire pour les dix prochaines années. Ces orientations sont déclinées en 4 axes :

- ❑ **Axe 1 : Assurer un développement économique en préservant les ressources du territoire**
 - ❑ Maintenir une agriculture de qualité
 - ❑ Développer le tissu artisanal et commercial
 - ❑ Favoriser l'implantation d'entreprises
- ❑ **Axe 2 : Maîtriser le développement démographique**
 - ❑ Assurer un développement raisonnable sans perte d'identité des territoires
 - ❑ Satisfaire les nouveaux besoins en matière de services
- ❑ **Axe 3 : Améliorer l'accessibilité tout en préservant l'environnement**
 - ❑ Préserver l'environnement
 - ❑ Améliorer la desserte du territoire
- ❑ **Axe 4 : Développer les activités de tourisme, culturelles et sportives pour une image forte du pays**
 - ❑ Inciter le développement touristique
 - ❑ Développer les activités culturelles et de loisirs
 - ❑ Valoriser les activités sportives et de loisirs

Un territoire situé au cœur de plusieurs territoires de projet et de planification

- ❑ Au nord-ouest, le pays Montalbanais regroupe une partie des communes de l'Appellation d'Origine Contrôlée du Frontonnais. L'AOC Fronton, qui marque fortement l'identité culturelle du pays, se partage entre le pays Montalbanais et le pays Girou Tarn Frontonnais.
- ❑ Avec les cantons de Cadours et Grenade, la majorité des communes du pays Girou Tarn Frontonnais font partie du Schéma de COhérence Territoriale du Nord Toulousain. Ce SCOT regroupe 62 communes. Son périmètre a été publié par arrêté préfectoral le 19 décembre 2005. Les 5 communes du pays qui composent la communauté de communes des Coteaux de Bellevue appartiennent au SCOT central de l'agglomération toulousaine.

Le Pays : un espace de concertation

L'Association du Pays Girou Tarn Frontonnais (APGTF)

L'APGTF a été créée le 12 novembre 2004. Elle a pour but d'assurer le développement et la maîtrise d'ouvrage du Pays Girou Tarn Frontonnais. Elle a également pour buts d'engager l'ensemble des démarches techniques et administratives pour la mise en œuvre du Pays et de son Contrat et ce, conformément aux dispositions de la Loi modifiée n°95-115 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.

Elle a notamment pour missions :

- de favoriser la mobilisation de tous les acteurs concernés,
- d'assurer l'animation et la sensibilisation des différents acteurs concernés par le projet mobilisateur de développement global et durable du Pays Girou Tarn Frontonnais,

- de soutenir et promouvoir les initiatives émergeant du Territoire qui seront en cohérence avec le projet de développement territorial et le Contrat de Pays.
- de prendre en charge la coordination de la procédure de mise en œuvre du contrat de Pays en liaison avec l'Etat, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, et le Conseil Général de la Haute Garonne.

Elle peut déléguer tout ou partie des programmes d'actions à un ou plusieurs EPCI, à une ou plusieurs communes isolées, à une ou plusieurs associations sous réserve qu'il s'agisse d'un projet structurant à portée intercommunale ou au Comité de Bassin d'Emploi selon la nature des projets concernés.

Le Conseil de Développement

La question de la démocratie participative est un enjeu majeur dans le cadre de l'élaboration d'un projet de territoire. C'est pourquoi, la LOADDT prévoit la mise en place d'une instance afin de représenter l'ensemble des personnes concernées par un projet de territoire : il s'agit du Conseil de Développement.

Le Conseil a été formellement installé le 1er avril 2004, avec quatre collèges : les élus, les personnes ressources, le monde économique et le monde associatif.

Le Bureau est constitué, sous la Présidence de Pierre DUFRESNE de quatre collèges:

Collège Elus :	Daniel CALAS
Collège Personnes Ressources :	Thierry SAVIGNY
Collège Economie :	Pierre JEANJEAN
Collège Associatif :	Laurence GOMBERT

Cinq commissions de travail ont été formées :

- Tourisme / Culture / Sport
- Economie / Artisanat / Agriculture
- Action Sociale
- Urbanisme et Aménagement du Territoire
- Transports Publics

Tous les dossiers sont examinés et validés dans les différents groupes de travail, et demandent une vision globale à l'échelle du territoire. Le CDD du Pays Girou Tarn Frontonnais travaille en partenariat très étroit avec l'APGTF sur les différentes études et prospectives. Il siège au bureau et au conseil d'administration de l'APGTF ainsi qu'au comité territorial de pilotage.

Il a été co-auteur de la charte du Pays et consulté sur toute question relative à son aménagement et son développement ; enfin, il est associé au programme d'actions.

Les missions du Conseil de Développement peuvent être plus ou moins étendues. En effet, souvent celles-ci dépassent le cadre « réglementaire » (missions d'information de la population, élaboration du programme d'actions...).

4

Etat des lieux : définitions et outils

Economie Solidaire : conceptualisation et limites

L'économie solidaire trouve son origine dans le concept d'économie sociale. Il apparaît essentiel de poser les principaux fondements de cette dernière.

L'économie sociale

L'économie sociale possède une définition, un cadrage bien précis : c'est un « ensemble d'activités économiques qui se caractérisent par l'entrée juridique, par les statuts de sociétés qui sont les sociétés de personnes à la différence des sociétés de capitaux »⁴.

L'économie sociale se compose des activités économiques exercées par des sociétés, principalement des coopératives, des mutuelles et des associations dont l'éthique se traduit par les principes suivants : un statut privé, la primauté de l'Homme sur le Capital, un but non lucratif ou de non recherche de profit, l'indivisibilité des réserves (patrimoine collectif et impartageable), une finalité explicite au service de la collectivité (intérêt général et utilité sociale), un processus de décision démocratique (« une personne, une voix »), une autonomie de gestion et un ancrage territorial ou sectoriel⁵.

Dans la pratique, l'économie sociale correspond à des types d'organisation avec des statuts juridiques précis :

⁴ www.crpv-paca.org (site consulté le 28 avril 2007).

⁵ Danièle Demoustier, *ibid*, p.22.

- Les associations

Une association est un regroupement d'au moins deux personnes qui décident de mettre en commun des moyens pour poursuivre un but commun sans qu'il y ait d'enrichissement personnel.

Les buts des associations doivent rester non lucratifs mais peuvent être très variés : promotion et pratique d'une activité, défense d'une catégorie de personnes, action sociale, humanitaire regroupement de professionnels, animation d'un quartier ou d'une ville...

- Les mutuelles

Les mutuelles sont des « personnes morales de droit privé à but non lucratif. Elles mènent notamment au moyen de cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayant droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie »⁶.

Cela sous-tend un système de collecte financière qui est indépendant du risque individuel à couvrir, même si l'équilibre financier reste nécessaire.

- Les coopératives

Une coopérative peut se définir comme « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement »⁷.

Véritable réalité économique, c'est une forme de société fondée sur le principe de la coopération, pour répondre aux préoccupations de la société d'aujourd'hui et de demain. Elle a pour objectif de servir au mieux ses participants (salariés ou usagers) et repose sur le principe démocratique « une personne = une voix ». Pour les prises de décision, les salariés ou usagers sont ainsi égaux en droit.

Les coopératives sont présentes dans tous les domaines de l'économie : l'agriculture, l'artisanat, la pêche artisanale ou industrielle, le commerce, l'éducation, l'immobilier, les services, les transports, la banque et la finance.

⁶ www.legifrance.gouv.fr

⁷ www.legifrance.gouv.fr

Les entreprises coopératives favorisent le dynamisme des secteurs d'activités où elles sont présentes du fait de l'implication des membres dans le fonctionnement de l'entreprise.

- Les fondations

Une fondation est une société créée par un ou plusieurs donateurs pour accomplir une œuvre d'intérêt public.

Le terme de « fondation » désigne l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif⁸. La fondation se distingue de l'association par le fait qu'elle ne résulte pas du concours de volonté de plusieurs personnes pour œuvrer ensemble, mais de l'engagement financier et irrévocable des créateurs de la fondation, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises. Une fondation, c'est avant tout de l'argent privé mis à disposition d'une cause publique.

L'économie solidaire

L'économie sociale se définit avant tout par un statut juridique. L'économie solidaire se définit par son projet : une économie qui met l'humain au cœur du système et qui est fondé sur la solidarité entre individus d'aujourd'hui mais aussi avec ceux des générations futures.

Le concept d'économie solidaire s'inscrit dans la continuité de l'économie sociale : elle s'inspire de ses valeurs tout en les approfondissant.

L'existence d'un collège « Economie solidaire » au sein de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Midi-Pyrénées en témoigne : plus qu'une spécificité juridique, elle porte des valeurs inédites telles que responsabilité partagée, droit à l'initiative économique pour tous, nouvelles formes d'emploi, développement durable, commerce équitable...

Si l'économie sociale est partie prenante de l'économie solidaire, l'ensemble de ces acteurs n'est pas nécessairement engagé dans l'économie solidaire, et réciproquement, toutes les initiatives solidaires n'ont pas un statut d'économie sociale.

⁸ www.legifrance.gouv.fr (site consulté le 31 août 2007).

Plusieurs institutions ou organismes ont dégagées des actions clés pouvant représenter l'économie solidaire :

La Région Midi-Pyrénées distingue :

- l'insertion par l'activité économique
- le soutien à la création d'entreprise par des personnes en difficultés économiques ou pour des projets de l'économie sociale et solidaire
- le commerce équitable
- les services solidaires liés à la qualité de vie et au lien social (notamment dans le cadre du développement local)
- les finances solidaires

L'**AdépeS**, acteur incontournable de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées, a une classification relativement similaire :

- accompagnement / emploi / formation / insertion
- développement culturel et solidaire
- environnement / agriculture durable
- financements solidaires
- artisanat / industrie équitable
- services de proximité
- solidarité réciproque et internationale

Le **SICOVAL**, territoire relativement avancé dans la démarche, a édité un guide dans lequel on retrouve :

- le commerce et les services de proximité
- la solidarité internationale
- l'environnement
- le conseil, le financement et l'accompagnement solidaire

- le développement culturel et sportif

Ces mêmes institutions et organismes reviennent néanmoins, notamment sur les supports de communication, aux termes « économie sociale et solidaire »

Comme si, la volonté de faire de l'économie solidaire un concept autonome, en le détachant de celui de l'économie sociale pouvait créer une confusion dans les esprits.

L'enquête

Le premier outil mis en place est une grille d'enquête (*annexe 1*) destinée à établir une vision partagée par le territoire des champs d'action de l'économie solidaire et leur compréhension sur son intégration dans le développement du Pays et donc les projets susceptibles d'être accueillis.

En premier lieu, un échantillon composé de onze communes, a été élaboré pour être représentatif tant par la taille que par son appartenance à une intercommunalité (une commune a émis des réticences pour répondre, l'élu contacté ne voyait pas l'intérêt d'une telle démarche).

Les autres communes ont été invitées à répondre à cette grille par email : une seule a renvoyé le questionnaire. Ce peut être un premier indicateur de méconnaissance du concept de l'économie solidaire, au moins dans les collectivités locales.

Elle a été réalisée sur le pays durant 12 semaines. L'objectif des entretiens était de formaliser la définition de l'économie solidaire par les acteurs du territoire. Le choix a été porté sur une grille d'interview à questions ouvertes pour laisser une grande liberté d'expression.

Premiers résultats

Le constat primordial de cette enquête est que la notion d'économie solidaire ne renvoie à aucune formalisation partagée, à aucune idée force mutualisée et comprise par tous. En effet, les personnes interrogées n'avaient pas une définition à donner, ou, elle était adaptée à leur compréhension, à leur territoire ou à leur secteur d'intervention. Multiplicité d'acteurs, multiplication de définitions.

Cinq élus sur les onze interviewés n'ont eu aucune définition de l'économie solidaire à proposer (sans distinction de taille, d'appartenance à un EPCI...).

Les six autres ont soumis tour à tour des concepts de **service public** (« l'économie solidaire c'est avant tout le service public », « l'économie solidaire consiste à contribuer au bon développement de la population, à faire mieux pour qu'elle se sente bien sur la commune, à lui fournir tous les services dont elle a besoin », « l'économie solidaire est représentée par les syndicats, qu'il s'agisse de l'eau, de l'électricité ou de l'assainissement »), ou encore d'**humanitaire** (« l'économie solidaire regroupe les personnes qui font fonctionner les structures des pays en voie de développement »), d'**environnement** et parfois de **commerce équitable**.

Un élu a évoqué : « les entreprises [au sens large] favorisant la réinsertion, prônant l'équité et permettant à tout le monde d'avoir sa place ». Des structures comme ADEPES ou l'ADIE ont même été citées.

Face à ces premiers résultats, l'interview est réorientée : le terme « social » est rapproché de celui de solidaire et l'enquêteur suggère des typologies de structures : une définition et le constat de la prédominance du secteur associatif se dégagent.

Les associations les plus actives sur les différentes communes sont citées ; elles agissent notamment, sur le secteur de la petite enfance et de la jeunesse (cité par la quasi totalité des interviewés), de la culture, du sport (cité plusieurs fois) de l'aide à l'emploi et à l'insertion (citée une fois).

Elles sont par ailleurs considérées comme le plus évident facteur de lien social (« il est primordial de conserver le lien social afin que la commune ne devienne pas une cité dortoir »), de développement et de dynamisme du territoire, même si certains regrettent l'instabilité due au bénévolat.

Aucune SCOP n'est citée, de même que certaines activités propres à cette économie (insertion par l'activité économique, aide à la création d'activité...).

Au-delà de la notion d'économie solidaire, c'est la notion d'économie sociale et solidaire qui est mal appréhendé et méconnue. Un élu précise, en citant une structure d'accueil des 3-

18 ans, « que les bénéficiaires de ces services ne sont pas conscients qu'ils sont proposés par une association ».

Il paraît primordial de définir la notion d'économie sociale et solidaire de ce territoire et de communiquer et d'échanger sur cette définition commune. De même, définir un cadre d'action en prenant en compte les priorités pour le territoire, les besoins réels des habitants en matières économiques et sociales paraissent nécessaires pour rendre lisible l'économie sociale et solidaire.

Le comité de pilotage, réuni le 23 avril 2007 (*compte rendu en annexe 3*), est conscient que l'économie sociale et solidaire, méconnue, mérite un travail approfondi de mise en valeur, d'une part, et de développement, d'autre part.

Les membres du comité de pilotage confirment que sur le Pays, cette composante de l'économie reste un concept très flou et ne voient pas précisément la différence entre économie sociale, économie solidaire, service public...

Les questions à se poser sont : qu'est-ce que l'on produit, pour qui on produit, comment on produit ?

Une définition est proposée : l'économie sociale et solidaire, c'est une autre manière de faire l'économie, d'échanger et de créer de la richesse en respectant l'homme et son environnement. C'est une économie de proximité soucieuse des coûts sociaux et environnementaux.

C'est avant tout la structure juridique qui porte l'activité qui doit être garante des principes de cette économie. Les associations, les coopératives, les mutuelles... doivent respecter le principe un homme - une voix.

Après avoir rencontré et longuement échangé avec les élus, les socioprofessionnels et le Conseil de Développement du Pays, une réflexion basée sur l'expérience personnelle et les représentations de chacun, et, une synthèse a dégagé une ligne directrice commune et partagée.

La définition de l'Economie sociale et solidaire du Pays Girou Tarn Frontonnais est là : cette capacité d'acteurs à créer ou produire des produits et services qui génèrent des richesses en se basant sur le triptyque des valeurs « utilité sociale, développement de l'emploi et

création d'activités » tout en contribuant au renforcement de la citoyenneté et de la cohésion sociale.

La mise en relation entre les habitants, les décideurs politiques et les acteurs de l'économie sociale et solidaire constitue un premier champ d'intervention. Ces échanges permettraient de clarifier et donc de partager les valeurs que portent l'Economie solidaire.

Cette première étape s'enchaînerait à la deuxième : le soutien aux initiatives existantes ou aux projets et les rendre visibles.

Les outils mis en place pour le recensement

Pour recenser les structures et les initiatives de l'économie sociale et solidaire, plusieurs outils ont été utilisés. L'enjeu étant de croiser les différentes informations pour établir un état des lieux au plus proche de la réalité.

Enquête sur le mouvement associatif

Cette enquête a été menée en 2002/2003, sur 696 associations. 459 ont retourné le questionnaire soit près de 60 %.

L'objectif de cette enquête était de mesurer le poids du secteur associatif sur le territoire grâce aux éléments suivants :

- les zones d'influence
- les acteurs (instances dirigeantes, bénévoles, adhérents, salariés, partenaires)
- les équipements et infrastructures
- les finances
- les projets en cours

A partir de cette enquête, une base de donnée a été créée, remise à jour annuellement en collaboration avec les mairies du territoire.

Etude prospective des équipements et services à la population

L'étude prospective des équipements et services à la population du territoire, réalisée en 2007, consiste à élaborer un état des lieux du territoire du point de vue de sa population et des équipements et services. Ceci dans le but de mettre en évidence les besoins actuels et ceux à venir en prenant en compte toutes les tranches d'âges de la population (de la petite enfance aux personnes âgées).

Pour cela, une analyse des tendances et problématiques démographiques et des équipements et services a été menée. Ainsi, les thèmes analysés sont :

- Profil actuel de la population et évolutions passées : peuplement du territoire, répartition par âges, ménages, composition sociale (revenus, RMI...),
- Evolution démographique envisageable : projections démographiques (population totale, tranches d'âge),
- Analyse de l'offre actuelle du territoire en équipements et services : structures d'accueil petite enfance, scolaires, périscolaires, jeunesse, structures d'hébergement pour personnes âgées, structures d'accueil pour personnes handicapées, services à domicile, services sociaux, services emploi formation,...
- Analyse des besoins futurs, compte tenu de l'existant et des perspectives d'évolution démographique.

Expertise culturelle

Il s'agit d'un état des lieux, datant de 2007, sur :

- le patrimoine du territoire : les ressources patrimoniales, la conservation / restauration / valorisation et le patrimoine immatériel
- les services publics et services aux publics : politiques jeunesse et dispositif socioculturels, livre et lecture publique, sensibilisation / enseignement / pratiques artistiques.

- l'action culturelle : arts plastiques, audiovisuel (cinéma, photo, radio associative), spectacle vivant (théâtre, musique, danse, lieux de création et de diffusion culturelle, événementiels
- les acteurs associatifs de la culture : le champ d'investigation et la répartition géographique et sectorielle des associations

L'objectif est de bénéficier, de faire bénéficier et de s'inscrire dans les politiques en faveur du développement culturel, de parvenir à un projet culturel partagé, inscrit dans la durée, de garantir l'accès et la proximité de l'offre culturelle et de contribuer à un meilleur maillage culturel.

Schéma Territorial des Infrastructures Economiques

Ce document, établi en 2005, garantit la cohérence et la hiérarchisation des projets économiques. Il sert de référence aux programmes d'investissements sur la durée des contrats de pays.

Le diagnostic économique doit analyser le tissu économique local (démographie, secteurs d'activités, emploi...), les caractéristiques des zones d'activités (surfaces disponibles, équipements,...) ainsi que les structures d'aide au développement économique qui se trouvent sur ce territoire (structures d'aide à l'emploi, aux entreprises...).

Le STIE comprend deux phases :

- une première phase consiste à dresser un état des lieux de la situation économique du territoire concerné.
- une seconde phase définit la stratégie de développement économique à mettre en oeuvre.

Son élaboration s'appuie sur le travail réalisé durant la première phase et associe l'ensemble des acteurs du pays (élus, techniciens, consulaires, personnes ressources...).

L'enquête de terrain

Une grille d'enquête a été proposée aux élus des communes du Pays. Le même type d'outil a été soumis aux responsables de structures de l'économie sociale et solidaire repérés.

L'enquête sur le mouvement associatif a permis de constituer une base de données, régulièrement alimentée et remise à jour, forte d'environ 700 associations. Une dizaine d'entretiens a été réalisés. Il faut également noter un faible retour du questionnaire (2 réponses) par voie électronique et postale. La limite de la visibilité de cette économie se pose une fois de plus : les structures se sentent-elles concernées par les principes de l'économie sociale et solidaire ?

Les SCOP ont été repérées grâce aux outils existants, et notamment l'annuaire régional des SCOP : deux structures ont pu être interviewées sur les 5 repérées.

Il n'existe pas d'Entreprise Intermédiaire, ni d'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion sur le territoire. Un projet d'Entreprise d'Insertion devrait voir le jour dans la région de Montauban avec une compétence territoriale qui se développerait sur le Pays.

L'objectif était de connaître les types de produits / services proposés, le fonctionnement interne, les partenariats mis en place, le public bénéficiaire, les moyens nécessaires (financiers, de communication), les projets et de mesurer d'une part, leur sentiment d'appartenance à une forme originale d'économie et, d'autre part les difficultés rencontrées.

S'agissant de la définition de l'économie solidaire, un responsable de structure interrogé a évoqué : « la solidarité avec les pays en voie de développement ». Les SCOP, se sont plus majoritairement appropriées le concept, même si elle déplore le fait que les clients n'attachent aucune importance à leur statut et que le réseau des initiés soit si peu étendu.

5

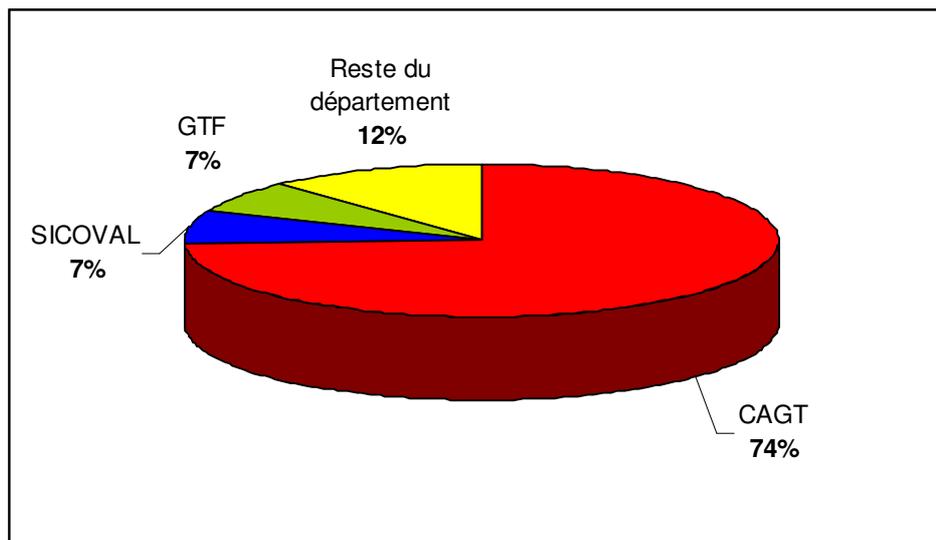
Etat des lieux : recensement des structures et actions remarquées

Aux vues de l'état d'avancement des actions autour de l'économie sociale et solidaire, l'entrée du recensement des structures le plus approprié dans le territoire du Pays est le statut juridique. Certaines actions seront détaillées, celles davantage ancrées dans la dimension solidaire, sans pour autant écarter les structures de l'économie sociale.

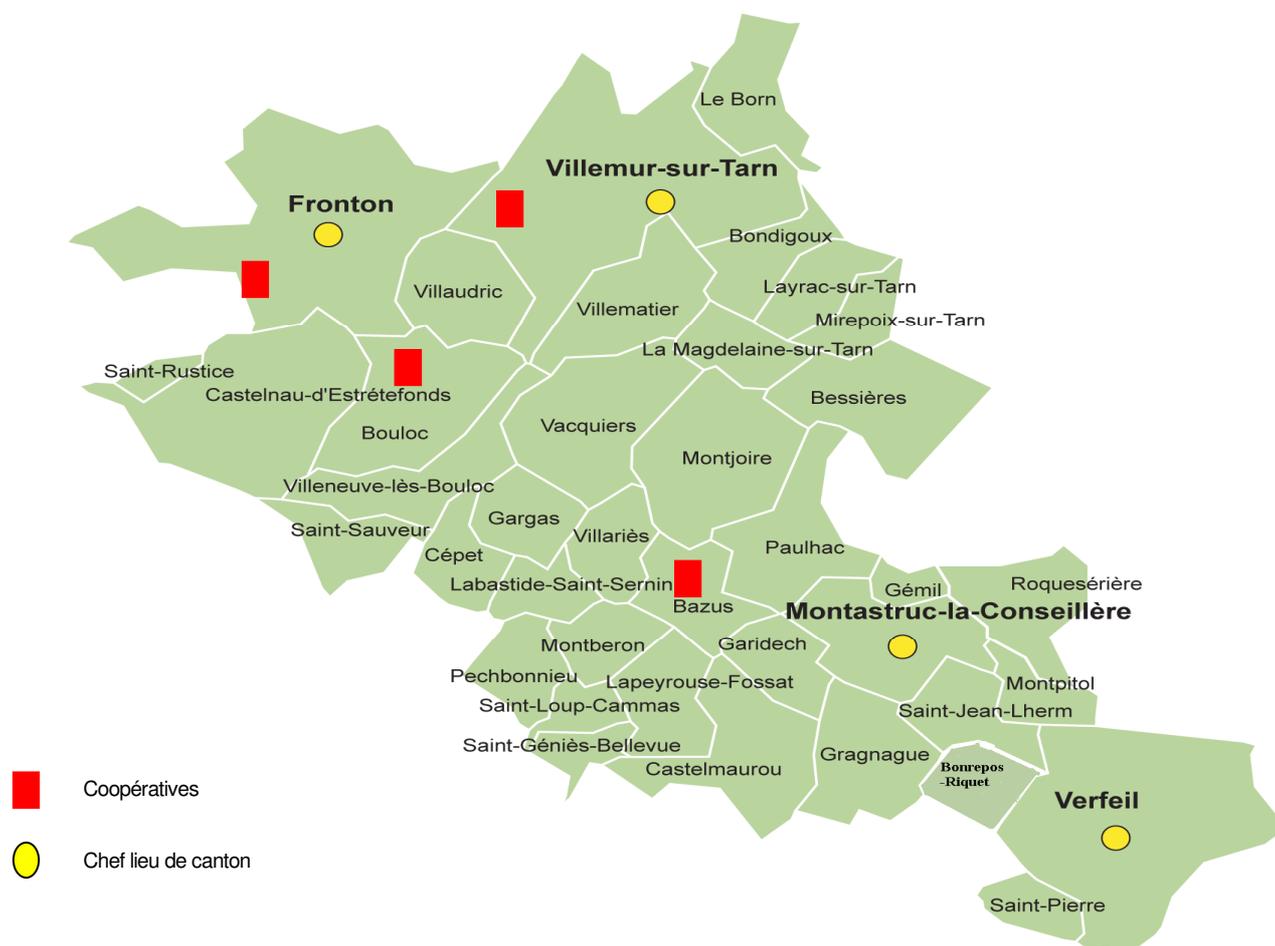
Les coopératives

Les seules structures coopératives présentes sur le Pays sont les Sociétés COopératives de Production (SCOP) : elles sont au nombre de 4.

Le territoire du Pays regroupe 7% des SCOP existantes en Haute-Garonne quand la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse en dénombre 74 % (44 structures dont 35 sur Toulouse même).



Trois d'entre elles sont situées sur le Nord du territoire.



Source : Comité de Bassin pour l'emploi du NET (2007)

CDV Embouteillage

La SCOP CDV Embouteillage, situé à Fronton, existe depuis 2002 sous la forme d'une SARL.

A l'origine, 3 salariés reprennent l'entreprise existante en achetant le fonds de commerce. L'entreprise est prestataire de service dans l'embouteillage à façon de vin, à domicile et auprès des viticulteurs, caves coopératives ou négociants, au moyen d'une chaîne mobile.

Cette SCOP est le résultat d'un projet commun dans lequel chaque salarié associé est partie prenante et fortement impliqué dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise.

Elle a connu des difficultés financières propres à toute création ou reprise d'entreprise (demande de fonds propres importants) et a bénéficié de subvention d'aide à la création d'un service en milieu rural de la part du Conseil Général et un prêt d'honneur de l'association Haute-Garonne Initiative.

La structure ne développe aucun partenariat avec d'autres structures ou collectivités. D'ailleurs ni l'élu de la commune concernée, ni aucun autre, n'a fait mention de l'existence de cette entreprise et encore moins de son statut particulier de coopérative.

Le gérant précise que les clients n'attachent aucune importance au statut de SCOP, seule l'activité intéresse. Le support de communication est le bouche à oreille. Néanmoins, les acteurs de cette structure ont le sentiment d'être inscrits dans le champ de l'économie solidaire, ne serait-ce que par la démocratie participative mise en place.

Symphonat

Symphonat est une SARL, installée à Villemur sur Tarn. Créée en 1997 par une équipe de passionnés de médecine naturelle, cette SCOP de 30 salariés, propose des solutions nutritionnelles diversifiées, qu'elle distribue par le biais de la vente à distance et sur conseil des praticiens de santé.

Elle fait mention dans ses supports de communication de la notion d'économie solidaire et fait apparaître les processus de gestion démocratique des salariés : « Symphonat est une entreprise coopérative appartenant à ses salariés, qui partagent équitablement les résultats et adhérant aux principes de l'économie solidaire, ce qui assure l'épanouissement des femmes et des hommes dans leur travail »⁹.

Contrairement à CDV Embouteillage, il y a dans cette SCOP, une réelle volonté d'afficher sa politique coopérative.

⁹ www.symphonat.fr

Elle privilégie les produits issus de l'agriculture biologique, le bâtiment est en bois, il y a une recherche perpétuelle d'emballage recyclable et une réflexion systématique est menée sur l'incidence écologique des choix de l'entreprise.

L'ADEFPO intervient depuis le 6 novembre 2007 dans le cadre d'une formation action pour le développement de sa clientèle, aujourd'hui centrée sur les professions médicales. Face à une concurrence de plus en plus forte (parapharmacies, grandes surfaces...) et pointue (suite à la nouvelle réglementation sur les compléments alimentaires), elle souhaite atteindre la clientèle « particuliers », mais toujours dans un partenariat étroit avec les praticiens.

Lili Safari

La SCOP Lili Safari, créée en 2005 sous la forme SARL, à Paulhac, est le premier studio d'illustration de carte postale en France. A la différence des travailleurs indépendants sur ce marché, les trois salariées du studio peuvent répondre à des commandes importantes et très fréquentes. L'activité a été au préalable testée par la gérante dans le cadre de la coopérative d'activités et d'emploi « La Maison de l'Initiative », à Toulouse. Elle a ensuite choisi de créer une SCOP avec deux collègues de son ancienne entreprise. « Nous voulions être maîtres de notre temps et travailler en groupe ». Un quatrième personne a été embauchée par la suite.

Lili Safari fournit ainsi des cartes à quatre maisons d'édition. Pour répondre aux commandes rapprochées, dues à un renouvellement rapide des collections, une quatrième personne a été embauchée.

DEVOS PRE PRINT

DEVOS PRE PRINT a été créée en 1999 sous la forme d'une SARL. Cette SCOP de 2 salariés propose des services de photogravure et de photographie numérique.

Cette entreprise est référencée dans l'annuaire de la commune, au même titre que n'importe quelle entreprise. Ces dimensions solidaires n'apparaissent nulle part (en dehors de l'annuaire régional des SCOP).

A noter la disparition d'une cinquième SCOP « Les Lettres Gourmandes », pour cause de liquidation judiciaire.

« Les lettres gourmandes », dont le siège social était à Villemur-sur-Tarn, a été créée en 2004. La structure était axée autour de trois thématiques : la restauration, la vente d'articles issus du commerce équitable et la bouquinerie.

Au départ, les fondateurs souhaitaient une structure répondant aux logiques d'un fonctionnement équitable et juste entre les salariés. Le statut de coopérative a donc été choisi pour ce projet qui comptait 3 salariés. Ce statut permettait d'avoir à la fois une dimension économique et une dimension sociale (engagement et participation de tous les salariés). Il paraissait le plus adapté et répondait prioritairement aux idées que les fondateurs se faisaient d'une entreprise : les salariés devaient être associés, la répartition des bénéfices devait être égale et la gérance de la structure était tournante. Ainsi chacun participait tour à tour de manière égale au fonctionnement de l'entreprise.

Cette coopérative a fonctionné 8 mois ; elle a malgré tout eu l'opportunité de faire découvrir aux citoyens et notamment aux habitants du quartier la notion de commerce équitable et les pratiques qui en sont issues.

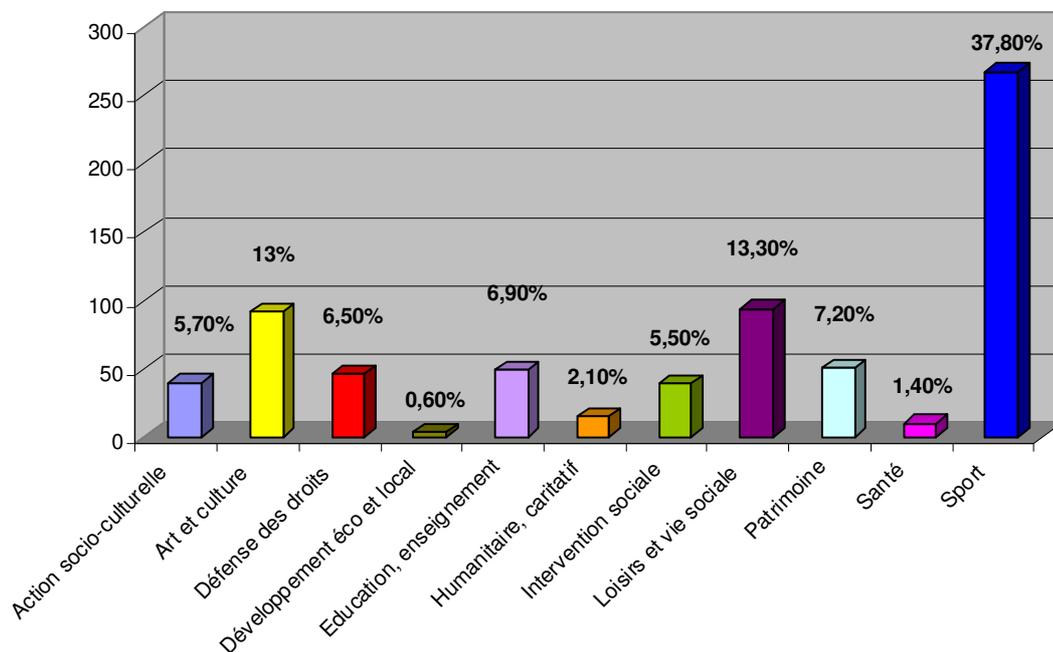
Un problème de rentabilité s'est posé assez rapidement alors que la banque, de son côté, posait ses exigences. La structure aurait souhaité avoir plus de temps pour accéder à une gérance stable.

L'autre difficulté a été de trouver un axe de communication : mis à part le réseau des acteurs déjà concernés par ce champ, la coopérative n'a pas pu / su agrandir sa cible.

Les associations

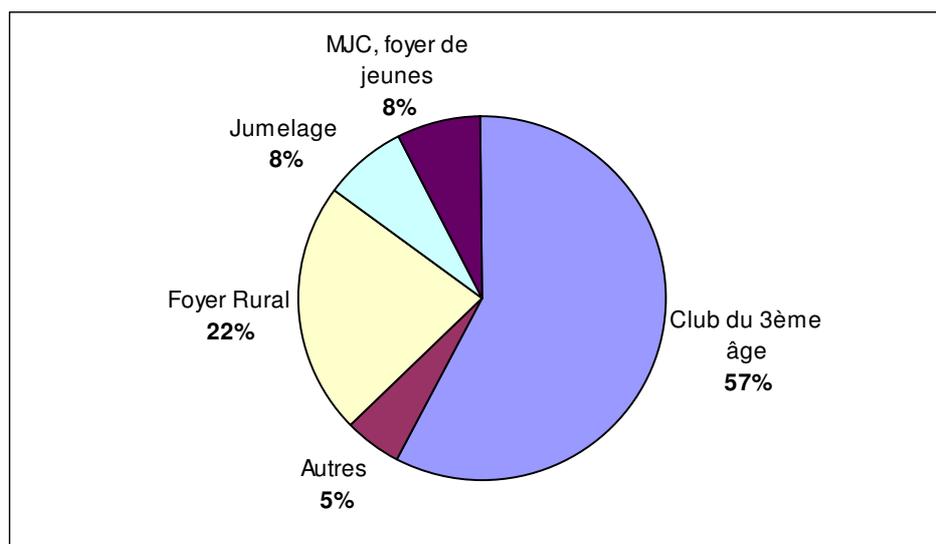
Le tissu associatif du Pays GTF est très riche : il est composé de plus de 700 associations. 90% d'entre elles ont un fonctionnement régulier et annuel.

Répartition par secteur d'activité



Le secteur sportif est prédominant (près de 38%), viennent ensuite les secteurs des loisirs et culturel (respectivement à 13,3% et 13%).

L'action socioculturelle



Le secteur de l'action socioculturelle regroupe 40 associations (moins de 6% de l'ensemble des associations).

Un très grand nombre de club du 3^{ème} âge sur le territoire (57% des structures de l'action socioculturelle soit environ 20 clubs). Ils sont perçus par les aînés comme de véritables lieux de convivialité, tout en réduisant leur sentiment d'isolement.

Le territoire compte une dizaine de foyers ruraux, dont 5 sur la communauté de communes des Coteaux Bellevue, qui collaborent ensemble, à l'image des communes de cet EPCI. Plus de 50 activités socioculturelles, culturelles ou sportives, sont proposées par l'ensemble de ces foyers ruraux.

Le Pays est aussi assez bien quadrillé en structures dédiées aux jeunes: Point d'Informations Jeunes, Points Animation Jeunesse, Centres Animation Jeunesse, Maison des Jeunes et de la Culture (3 MJC : Montastruc, Villemur et Cépet). Certaines activités sont proposées par des bénévoles, ce qui pose la question de leur pérennité.

La progression du nombre de jeunes vivants sur le territoire a entraîné un renforcement de la demande pour des activités de loisirs. Par ailleurs, face à la progression d'une petite délinquance les élus et les professionnels ont conscience du rôle primordial joué par les structures d'accompagnement des jeunes notamment en ce qui concerne la citoyenneté et la prévention des conduites à risques (alcool, drogues...).

D'autre part, les jeunes se heurtent aux difficultés de déplacement dans le territoire. Ainsi, l'association Atout Jeunes, dont l'objet premier est la gestion de CLAE / CLSH sur le canton de Villemur, a mis en place un système de ramassage pour leur permettre d'accéder aux activités proposées.

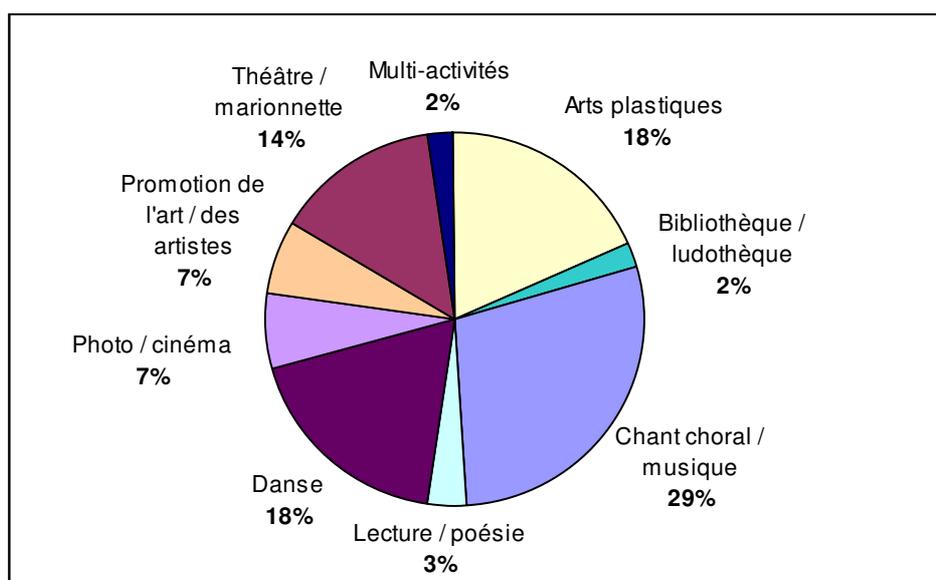
La question des financements des structures d'animation représente une réelle problématique. En effet, le coût des loisirs pour les jeunes est souvent prohibitif pour les familles qui ne perçoivent pas d'aides de la CAF et les moyens financiers sont insuffisants pour les actions en faveur des jeunes de plus de 12 ans.

L'étude prospective des services et équipement sur le Pays, dans le cadre de développement de projets autour de la jeunesse, a préconisé :

la création de postes d'animateurs transversaux à plusieurs structures d'animation (de l'enfance à l'adolescence)

la mise en place un groupe de travail réunissant les différents acteurs afin de déterminer quelles actions de préventions (délinquance, conduites à risque...) pourraient être mises en place à l'échelle du pays

Art et culture



92 associations sont inscrites dans les domaines de l'art et de la culture.

L'enseignement musical et choral est prépondérant (29% des structures « Art et Culture »).

- Points forts : qualité et diversité des enseignements, pratiques musicales répandues sur le territoire, forte fréquentation
- Points faibles : dépendance du bénévolat, limité dans le développement car absence de structuration administrative solide, pas d'habitude de mutualisation, coût élevé qui limite l'accès à l'enseignement musical des plus démunis, problèmes de locaux souvent inadaptés

Une vingtaine d'associations dédiées aux arts plastiques existent sur le territoire (18%) : moins de la moitié de ces associations sont identifiées et visibles. Il y a des projets originaux, de qualité, mais isolés.

Nombreux sont les acteurs de ce secteur qui regrettent le manque d'information, de mise en lumière des activités mises en place et affirment la nécessité de disposer de lieux d'expression.

On peut noter une forte présence de la danse, avec une vingtaine de lieux d'activité (18%), très hétérogènes au niveau des enseignements (jazz, danse classique, danses sévillanes...).

Le Pays compte plus d'une douzaine d'associations dédiées au théâtre (7%). Le plus souvent, ces associations sont avant tout des lieux de sensibilisation et de formation à un niveau élémentaire. Les productions sont le résultat de ces travaux d'amateurs. C'est la convivialité qui est avant tout revendiquée.

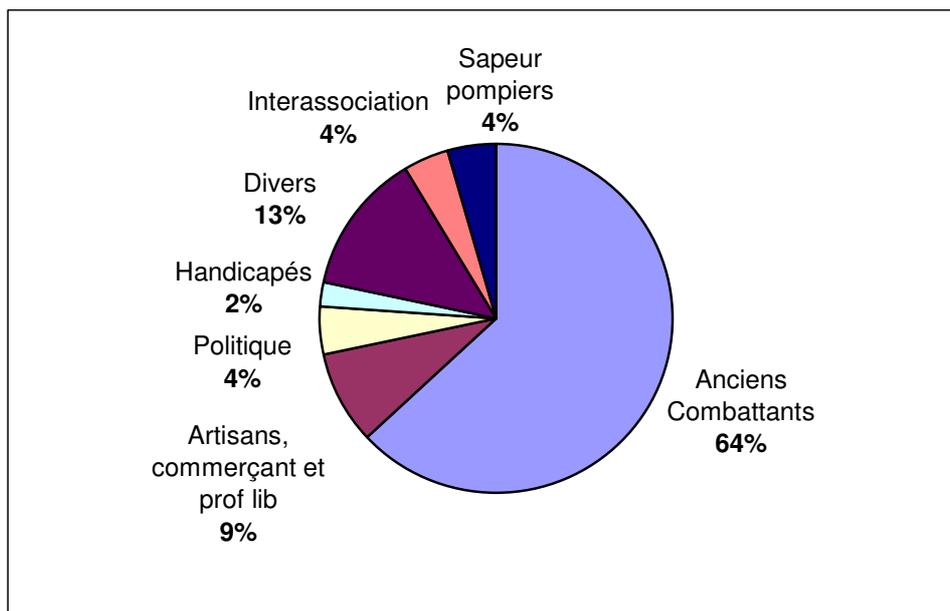
Concernant le domaine de l'audiovisuel (cinéma / photo, 7 % des structures de l'action culturelle), plusieurs constats peuvent être faits :

- les cinémas associatifs (au nombre de 5) sont gérés de façon professionnelle et il existe un projet d'action culturelle autour du court métrage (festival « Détour en Ciné Court à Saint Geniès Bellevue), mais il existe une présence inégale de la diffusion cinématographique sur le territoire, une communication trop faible par rapport à la qualité des projets.
- les clubs photos mettent en place un travail pédagogique très intéressant mais il n'y a aucun lien entre les diverses structures du territoire.

A noter qu'il existe sur le Pays des événements (une dizaine) portés par des associations qui font vivre le territoire et aident à sa promotion. Malgré cela, il y a une absence de lisibilité, un brouillage des niveaux et des développements insuffisants.

Défense des droits et groupements affinitaires

46 associations sont dénombrées dans ce secteur d'activité



Les associations les plus représentatives sont celles d'anciens combattants (64%). Les groupements professionnels (artisans, commerçants, professions libérales, sapeur-pompier) représentent, quant à elles, 13% des structures de défenses d'intérêt.

Développement économique et local

Seules 5 structures sont repérées.

Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain

Le CBE du NET a été créé en 1991 dans le but d'impulser et de favoriser le développement local du territoire. Son territoire d'intervention englobe les communes du Pays.

Ses missions sont orientées sur le développement de l'emploi et de la création d'activités par la mise en commun de moyens humains et techniques de savoir-faire et d'informations à destination des acteurs et des habitants du territoire. Dans ce cadre, le CBE accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches de création et assure un suivi des structures existantes. Plus de 300 porteurs de projets sont suivis chaque année.

Le CBE a développé et anime un réseau de services d'emplois associatifs ou communaux de proximité qui permet aux demandeurs d'emploi d'avoir accès en temps réel aux offres de l'ANPE mais aussi à une mise en relation directe avec les chefs d'entreprises.

Il conduit en partenariat avec les acteurs du territoire des actions d'insertion et de formation (Etat, Région, Maison Commune Emploi Formation, Conseil Général, entreprises).

Il accompagne également les entreprises du territoire dans l'analyse de leurs besoins de formation et recrutement, leur adaptation aux nouvelles conditions de travail et les collectivités, dans la création de structures intercommunales,

Association SENET

Cette association, créée à l'initiative du CBE, a pour objet le soutien financier, par le biais de la récolte de fonds (auprès de collectivités, sponsors privés...), de créateurs d'activité en phase de démarrage (avant immatriculation).

Chaque année, le « Prix Initiative Solidaire » est organisé afin de récompenser les porteurs de projet du pays GTF, en difficultés professionnelles, sociales, personnelles. Le montant des aides varie de 1500 à 500 €.

Association AVIE

L'association Agir Vers l'Insertion et l'Emploi est une Association Intermédiaire. Créée en 2000 à l'initiative du Conseil Général, cette association permet d'employer des personnes en insertion pour qu'elles travaillent dans les métiers de l'aide à domicile (ménage essentiellement). L'association intermédiaire permet à la personne de repérer et de définir un projet professionnel.

L'AVIE couvre l'ensemble du territoire du pays. L'arrivée de nouveaux habitants sur le secteur de Villemur a induit un développement des demandes de services notamment à domicile. En 2006, l'AVIE comptait 130 salariés à temps partiel. Parmi eux, 85% sont des femmes ayant un niveau de qualification assez bas et on recense un nombre de plus en plus important de personnes de plus de 50 ans (difficultés d'accès à l'emploi à cet âge, incidences de la loi Fillon sur les retraites). Le nombre de salariés est assez stable, il y a un turn-over d'environ 50% chaque année et la durée d'embauche est de un an en moyenne.

Le personnel est souvent très éloigné de l'emploi : chômeurs de longue durée, allocataires du RMI (20%), personnes non inscrites à l'ANPE (33%). Il s'agit de personnes peu mobiles (pas de véhicule ni de permis de conduire).

Afin de poursuivre le travail mené par l'AVIE, le conseil d'administration de cette structure a décidé de mettre en place une entreprise d'insertion également dans le secteur des métiers à domicile. Cette structure doit permettre l'embauche de personnel pour une durée de deux ans qui constitueront une période de professionnalisation. PROMAVIE souhaite également proposer des formations qualifiantes.

Point Relais Accueil Information pour l'Emploi

Le PRAIE, à Villemur, dessert les communes de la communauté de communes du canton de Villemur. Il mène trois missions :

- Bureau pour l'emploi : affichage des offres ANPE, locale, concours / outils pour les demandeurs d'emploi (espace documentaire, photocopieur, Internet, fax, minitel)
- Aide individualisée à la recherche d'emploi : aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation / conseils (droits des demandeurs d'emploi, formation, orientation) / mise en relation avec les partenaires (Mission locale Haute-Garonne, Cap Emploi, Capière formation, Travail différent),
- Point Information Jeunesse : informations pratiques (vie quotidienne, emploi-formation, loisirs-vacances, europe-international), accès Internet, annonces (emploi, logement), service billetterie.

Le PRAIE est avant tout un relais de l'ANPE. Dans ce cadre, une convention de coopération a été signée avec l'ANPE de Saint Alban afin de poursuivre l'effort de lutte contre l'exclusion et pour le développement de l'emploi au niveau du territoire. Cette structure fédère un réseau de partenaire. C'est également un centre de ressource.

Le PRAIE propose également l'intervention d'un psychologue (association ARCADE) notamment pour les personnes ayant des problèmes de dépendance (alcool, drogues).

En 2005, le PRAIE a traité 7 412 demandes (+15% depuis 2004). 393 personnes ont bénéficié d'un accompagnement individualisé. Parmi elles, 52% étaient des femmes, 53% de l'ensemble habitaient la commune de Villemur, 102 personnes suivies ont trouvé un emploi, dont 45 dans le canton de Villemur. Sur l'ensemble de ces offres, la moitié était en CDD.

Depuis 2001, la fréquentation du PRAIE a augmenté de 78%.

En janvier 2007, le PRAIE a mis en place un atelier de « Savoirs de base » dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

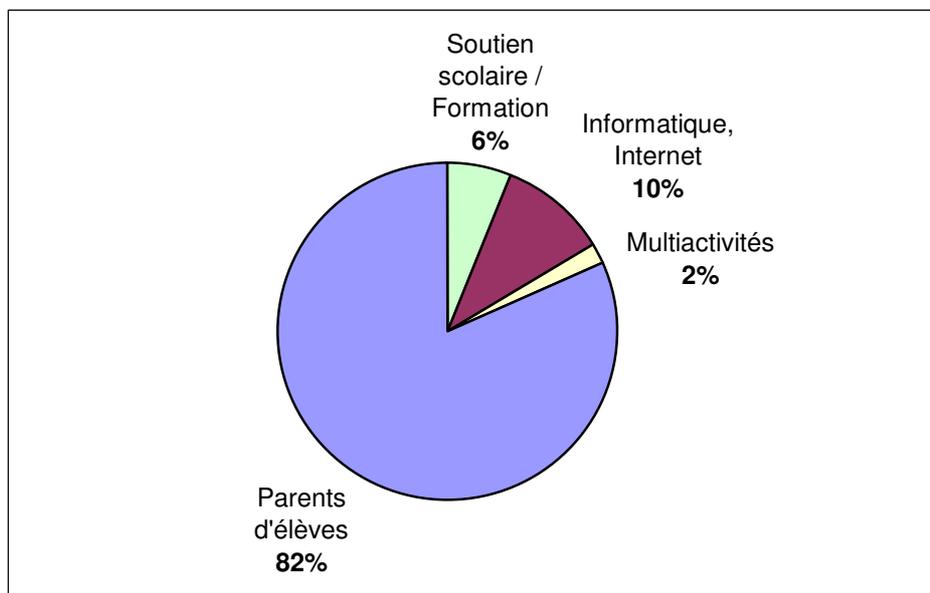
Maison Commune Emploi Formation du Nord Est Toulousain

La MCEF implantée dans la commune de Saint-Jean depuis juillet 2005, propose divers services autour de professionnels de l'emploi et de la formation. Rassemblant en un même lieu de multiples partenaires, elle répond aux besoins des publics demandeurs d'emploi, salariés, scolaires, entreprises sur le registre de la formation et de l'emploi et développe des actions destinées à servir tous les acteurs du pays Girou Tarn Frontonnais. La MCEF dispose d'un centre de ressources documentaires (métiers et formations, environnement économique, validation des acquis et de l'expérience, création d'activités ou d'entreprise), d'outils en libre accès (postes informatiques avec accès Internet, cabine téléphonique, photocopieur, logiciel d'aide à la rédaction de CV), d'ateliers d'informatique pour débutants, de manifestations thématiques et d'ateliers d'information sur la formation.

En 2005, la MCEF a reçu 5 542 personnes dont 62% de femmes. Parmi l'ensemble du public reçu, 68% avaient entre 25 et 59 ans. La moitié des personnes étaient cadres, un quart était des travailleurs handicapés et un second quart était allocataires du RMI.

Il existe un partenariat important entre les différentes structures issues du secteur du développement économique et local

Education, enseignement



49 associations agissent dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement. 82% sont des groupements de parents d'élèves.

10% d'entre elles oeuvrent dans le cadre de l'égal accès au Technologies de l'Information et de la Communication.

Praksys est une association de logiciel libre. Son activité est développée sur les régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon. Le concept de logiciel libre est né de la volonté de redonner aux logiciels la liberté d'être copiés, modifiés, intégrés dans des développements plus vastes, sans autre contrainte que celle de la qualité et de l'adéquation aux besoins des utilisateurs.

Au départ la structure devait se constituer en SCOP mais l'existence d'un doute sur l'avenir et sur la rentabilité attendue / espérée, le choix s'est fixé sur le statut associatif.

Praksys s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire et a su tisser des liens avec les acteurs locaux de l'économie solidaire : l'Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie Solidaire et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et

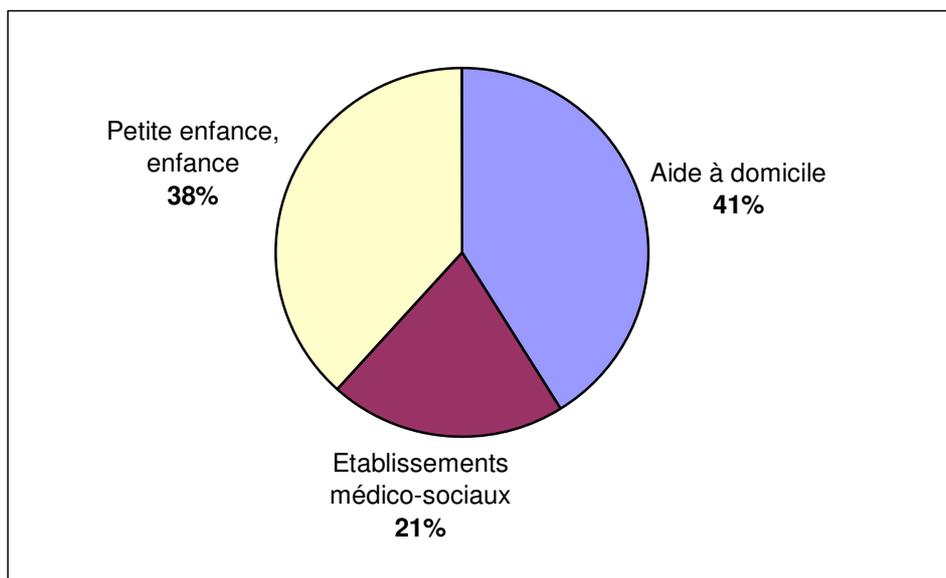
Solidaire en Midi-Pyrénées. En revanche, cette association présente sur le pays Girou Tarn Frontonnais, n'est connue que par le réseau qu'elle s'est appropriée, c'est-à-dire par les acteurs interpellés par l'économie solidaire cités précédemment et ne parvient pas à sensibiliser les habitants du territoire, les clients sur les valeurs qui la régissent.

Humanitaire et caritatif

15 associations humanitaires sont présentes sur le territoire. La plupart d'entre elles mettent en place des actions en direction des pays africains.

Les habitants du Pays sont assez sensibles à ce type d'initiatives : l'association « les camions de l'espoir », située à Verfeil, vient en aide aux pays du Sahel. Les habitants de la commune montrent leur intérêt à cette organisation en faisant des dons réguliers et participant aux différentes manifestations de récolte de fonds.

Intervention sociale et services familiaux



Environ quarante associations sont recensées sur le territoire.

Les communes et les intercommunalité du Pays accordent presque toutes la prééminence aux politiques d'accueil et d'animation des plus jeunes.

L'accueil de la petite enfance rassemble 38% des structures de l'intervention sociale.

Le territoire compte 11 crèches / halte-garderie pour un total de 327 places. Parmi elles, on discerne des structures de portée communale et des structures de portée intercommunale. Des associations d'assistantes maternelles se sont également formées.

Les personnes ayant des besoins ponctuels (travail à temps partiel, recherche d'emploi, allocataires API...) rencontrent des difficultés pour la garde de leur(s) enfant(s) car la gestion du multi-accueil est complexe.

Face à ce constat, la crèche/halte-garderie « Au Royaume des Petits » de Villemur-sur-Tarn a décidé de permettre l'accès aux enfants dont les parents sont en recherche d'emploi.

Les associations d'aide à domicile sont au nombre de 16.

Dans le canton de Villemur, l'ACEF (Association Communale d'Emplois Familiaux) emploie 90 salariés qui interviennent à domicile auprès des personnes âgées.

L'AFC (Association Familiale Cantonale) de Montastruc-la-Conseillère emploie 170 salariés soit 90 équivalents temps plein. Cette association intervient auprès d'environ 1 000 personnes sur l'ensemble du territoire.

L'AMFPAD (Aide aux Mères, aux Familles et aux Personnes A Domicile) intervient à domicile auprès de personnes âgées et/ou malades (permanences mensuelles à Bouloc).

Une antenne de l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) s'est récemment installée à Saint Geniès Bellevue, et on assiste à une augmentation des créations de structures de services à la personne, directement liée au plan de développement de 2005 (Plan Borloo).

Malgré une forte demande, les associations d'aide à domicile rencontrent des difficultés pour l'embauche de personnel qualifié. En effet, autrefois réservé aux personnes non qualifiées, ce secteur d'activité s'est professionnalisé. Aujourd'hui, il requiert des compétences précises et un minimum de formation.

Ce secteur d'activité représente néanmoins un nombre important d'emploi et des potentialités de création de poste évidentes.

8 établissements médico-sociaux sont implantés sur le territoire et accueillent des personnes âgées et/ou handicapées.

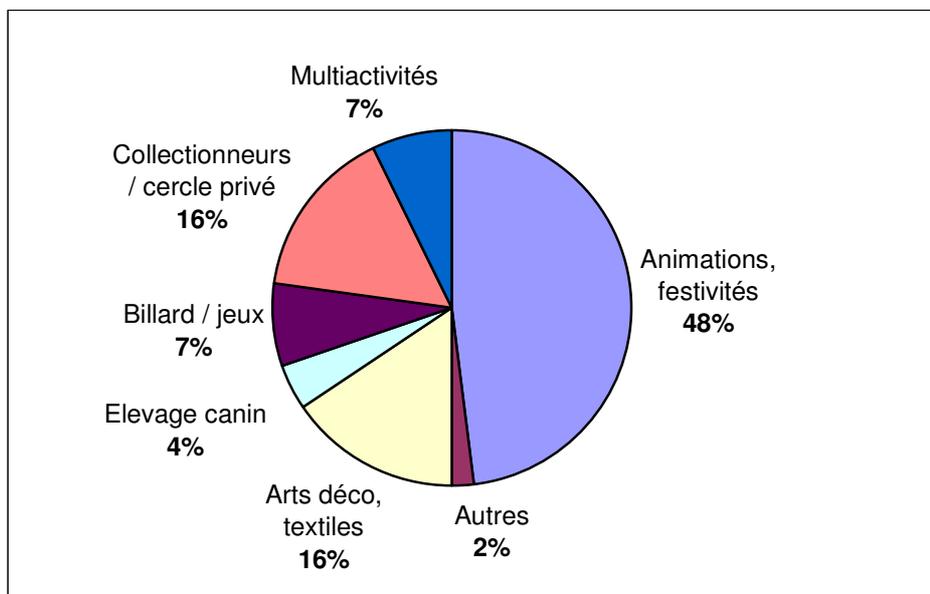
L'Établissement ou Service d'Aide par le Travail (ESAT) (Elisa 31) a ouvert ses portes à Pechbonnieu en novembre 2006. Il s'agit d'une entreprise sociale proposant une diversité de métiers et de situations de travail à des personnes adultes handicapées. Cet établissement est destiné à des personnes souffrant de maladies mentales. Les personnes sont encadrées dans des ateliers de production et de service par du personnel qualifié. Les ateliers proposés sont au nombre de cinq (restauration, bureautique, industrie, nettoyage industriel et mécanique).

A terme, sa capacité d'accueil sera de 60 travailleurs handicapés.

Un gîte (association Cante L'Aouselou) à Mirepoix réalise l'accueil d'une vingtaine d'handicapés autistes pour des activités de loisirs pendant les vacances.

Un projet de création de Maison d'Accueil Spécialisée pour personnes handicapées vieillissantes est en cours sur la commune de Pechbonnieu.

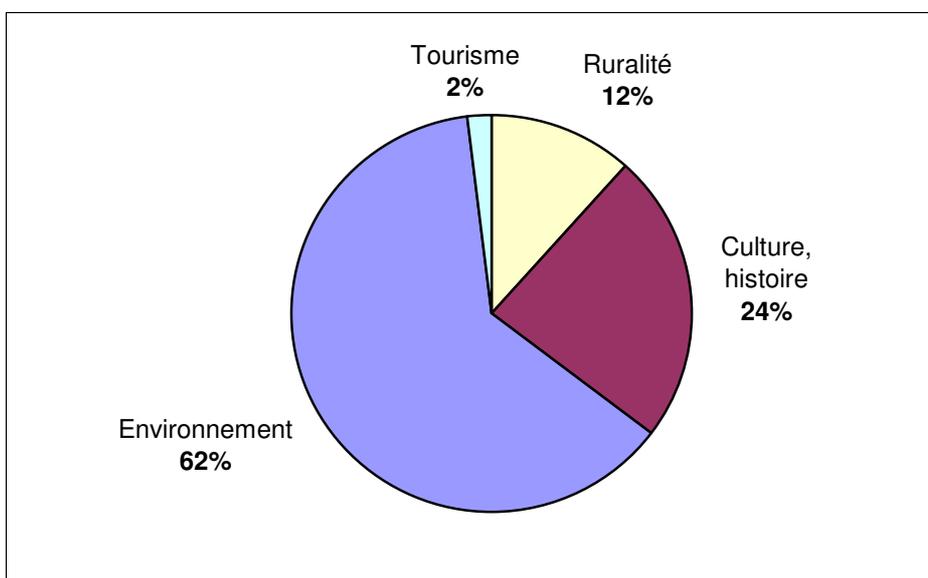
Loisirs et vie sociale



Nous recensons 96 associations de loisirs sur le Pays.

Les associations de ce secteur les plus représentées (48%) agissent dans l'animation, l'organisation de festivité (comités de fêtes, organisation d'évènementiel historique...). Viennent ensuite les collectionneurs et cercles privés et les loisirs autour des arts textiles et déco (16% chacun).

Patrimoine



On dénombre 32 associations de protection de l'environnement. Certaines d'entre elles ont été créées à l'occasion du projet d'implantation de l'aéroport dans le nord toulousain, projet qui avait suscité une vague de contestation.

Dans la catégorie « culture / histoire », on peut noter la présence de **2 musées associatifs.**

Le premier est un musée archéologique, sur la commune de Villariès, créé en 1979. Cette association regroupe aujourd'hui près de 130 adhérents et présente 1200 objets restaurés, datés et renseignés qui témoignent d'une présence humaine sur le territoire du Nord Est Toulousain depuis le paléolithique.

L'association assure la gestion du musée (ouverture au public, animation du lieu, ateliers pédagogiques), la recherche, la conservation, la restauration des collections et leur mise en valeur.

Ce musée fonctionne essentiellement sur du bénévolat et les moyens financiers sont assez sommaires.

La fréquentation est modeste (1300 visiteurs par an) par rapport au potentiel de rayonnement et d'attractivité du musée.

Le musée historique de Verfeil est un des plus petits musées répertoriés à l'échelle nationale. Il présente des vestiges archéologiques (poteries, monnaies), des objets divers qui témoignent de la vie rurale, des armes de l'époque napoléonienne et de la guerre de 14-18. Il a également la particularité de conserver un ensemble d'objets et de documents attestant de la présence de la Comtesse de Ségur sur les terres de Verfeil.

Ce musée est géré par l'Office de Tourisme de Verfeil qui est composé de bénévoles et d'un Emploi Jeune (dont le contrat arrivait à terme en juin 2007).

La ferme « les fleurettes », située à Montberon, a vu le jour en 1988. Elle fait partie du réseau AMAP Midi-Pyrénées : un partenariat entre agriculteurs locaux, qui s'engagent à fournir des produits de qualité dans le respect de la Charte des AMAP (critères qualitatifs, environnementaux et sociaux) et des consommateurs qui s'engagent, à l'avance (par saison), à lui acheter des parts de production à des prix constants et équitables.

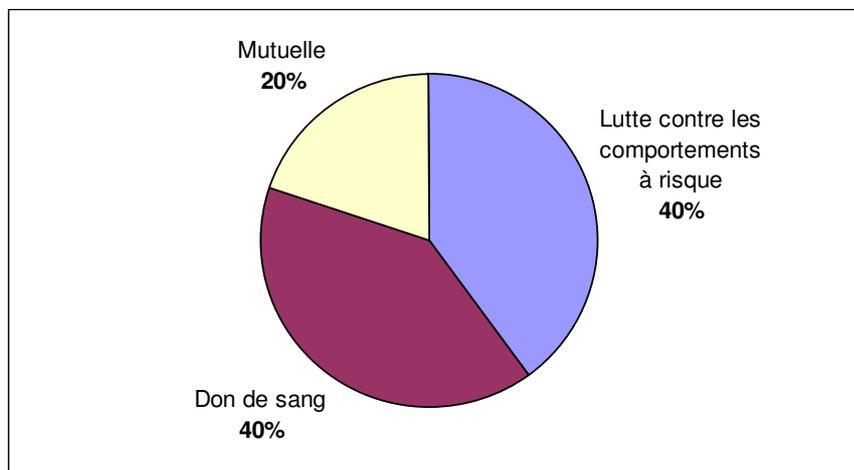
Les producteurs défendent une agriculture nourricière écologique (culture sans utilisation d'engrais, de produits chimiques de synthèse et sans OGM), pratiquent une culture écologique (20% de la surface composée d'engrais vert, respect des rotations) et sont impliqués dans les luttes biologiques (amendement agréé bio).

Cette ferme propose 45 types de légumes différents et plus de 280 variétés dont de nombreuses anciennes cultivées pour leur goût et leur originalité.

Un second projet d'AMAP devrait voir le jour à Montastruc la Conseillère.

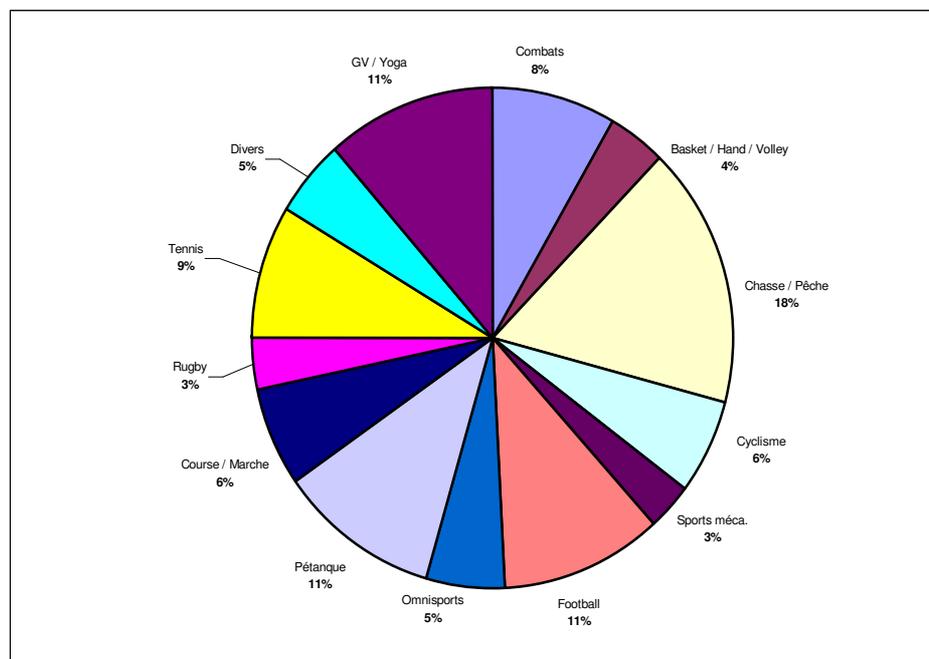
Actuellement, un projet de création d'une fondation d'utilité publique est mis en place pour la restauration « à l'identique » et la gestion du château de Bonrepos Riquet.

Santé



Les associations de dons de sang et de lutte contre les comportements à risque (alcool, drogue, problèmes liés à l'alimentation) représentent 80% des associations au service de la santé. 2 mutuelles ont été repérées mais les informations les concernant ne sont pas à notre disposition (impossibilité de prendre contact).

Sports



Les associations sportives sont assez homogènes par rapport aux activités proposées.

Il apparaît que les associations sportives sont les plus disposées à mettre en place des emplois mutualisés (notamment par le biais du financement du Conseil Régional) dans le territoire du Pays GTF.

Répartition géographique



Répartition en nombre d'associations

- 1- Communes isolées : 48 (Bessières : 43, Bonrepos Riquet : 3 et Saint Jean L'Herm : 2)
- 2- Communauté de communes des Coteaux Bellevue : 109 associations
- 3- Communauté de communes du Canton de Villemur : 124 associations

4- Communauté de communes des Coteaux du Girou : 188 associations

5- Canton de Fronton : 239 associations

Répartition au prorata du nombre d'habitants

1- Communauté de Communes des Coteaux Bellevue : 1 association pour 122 habitants

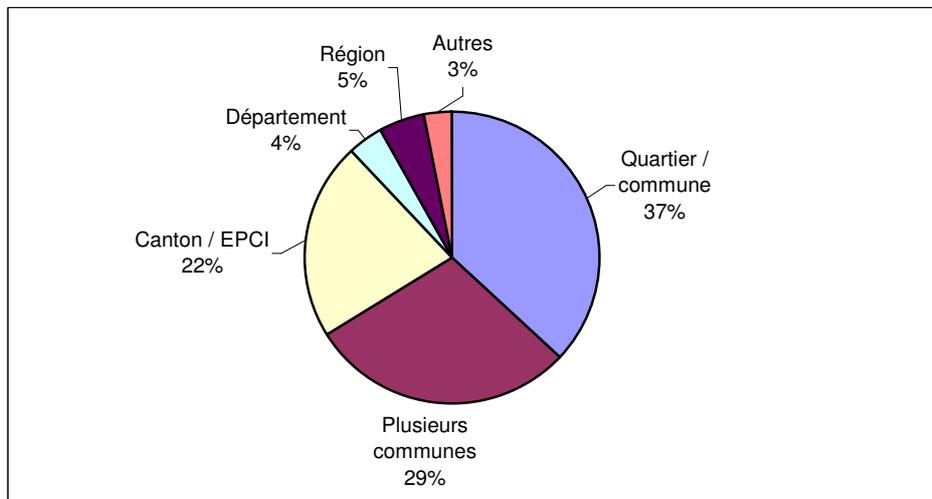
2- Canton de Fronton : 1 association pour 100 habitants

3- Communauté de Communes des Coteaux du Girou : 1 association pour 83 habitants

4- Communes isolées : 1 association pour 78 habitants

5- Communauté de Communes du Canton de Villemur : 1 association pour 73 habitants

Zone d'influence géographique



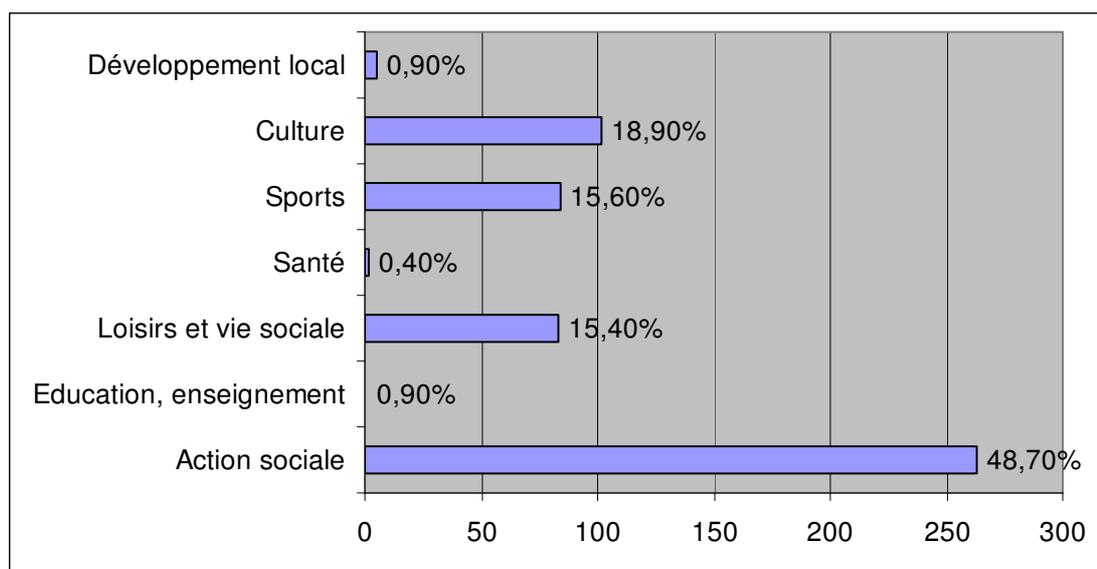
Chaque élu interviewé a fait part de l'influence géographique des associations communales (« il faut savoir que ces structures répondent aussi bien aux attentes des habitants de la communes qu'à celles des communes avoisinantes », « les habitants peuvent bénéficier des services des associations des communes proches »)

L'emploi

Le Pays Girou Tarn Frontonnais regroupe 7065¹⁰ emplois salariés¹¹, pour 3386¹² établissements.

On peut estimer que, par un croisement des chiffres et données du STIE (2005), de l'étude prospective des équipements et services à la population (2007), de l'enquête sur le mouvement associatif (2003), spécifiques au territoire, la part des emplois de l'économie sociale et solidaire attendrait un peu moins de **12% du nombre total de salariés**. La moyenne régionale se situe à 13% du nombre total de salariés.

Répartition des emplois par secteur d'activité



Source : CBE du NET, 2003

¹⁰ Source UNEDIC, 2003

¹¹ L'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé, industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles, les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacles.

¹² Source COFACE ORT, 2003 et 2005

83% des associations enquêtées (soit 382 structures) n'ont pas de salariés.

A la question « quelles sont les mesures qui vous permettraient d'embaucher ? », les associations ont répondu :

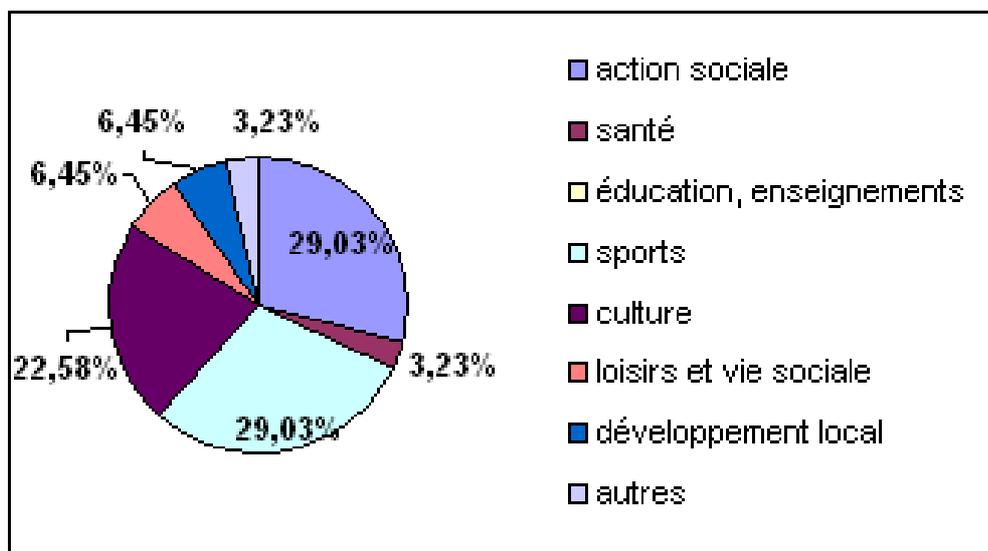
- une augmentation des financements et une baisse des charges sociales (40%)
- une mutualisation de l'emploi (11%)
- des aides / conseils à l'embauche et durant l'exécution de contrat (9%)

14 % des associations ont également signalé qu'elles n'en avaient pas ressenti la nécessité.

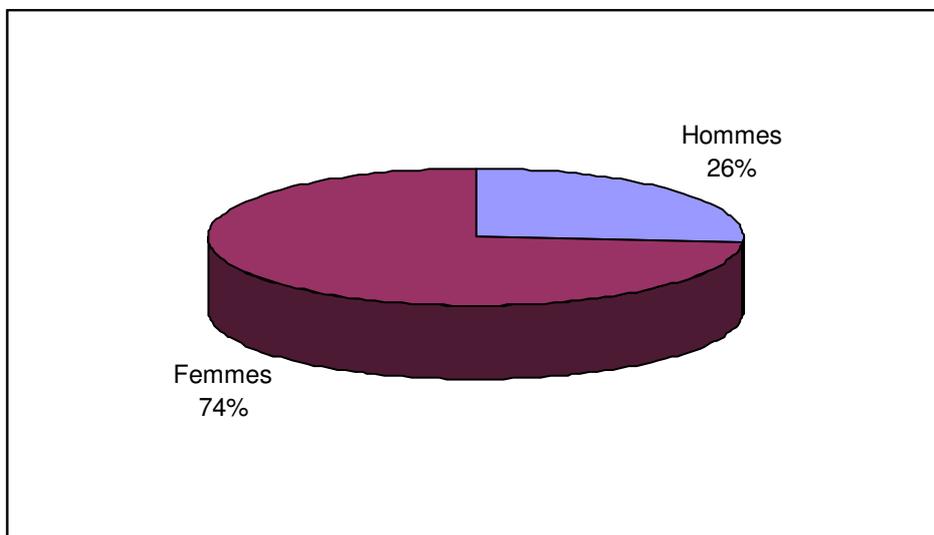
17% des associations ont des salariés :

- 70% d'entre eux sont en Contrat à Durée Indéterminé
- un peu moins de 19% sont en contrats aidés (Contrats d'Accompagnements dans l'Emploi, en majorité)

Les Contrats aidés : dans quel secteurs ?

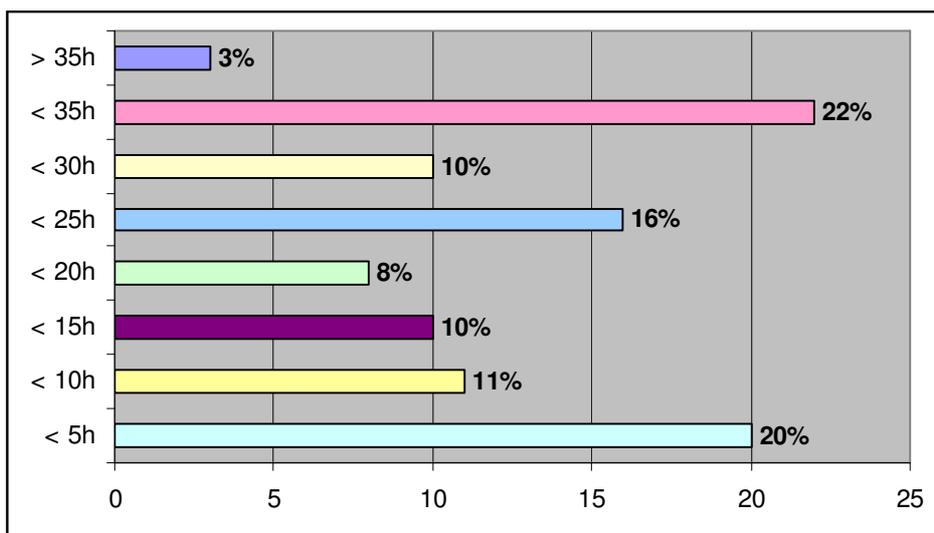


Répartition des emplois par sexe



74% des salariés d'associations sont des femmes et 36% de ces femmes ont entre 36 et 50 ans.

Répartition des emplois par tranches d'heures de travail



40% des postes de travail sont inférieurs à un mi-temps, 24 % ont des temps de travail entre 20 et 25 heures. 25% des salariés sont à temps plein.

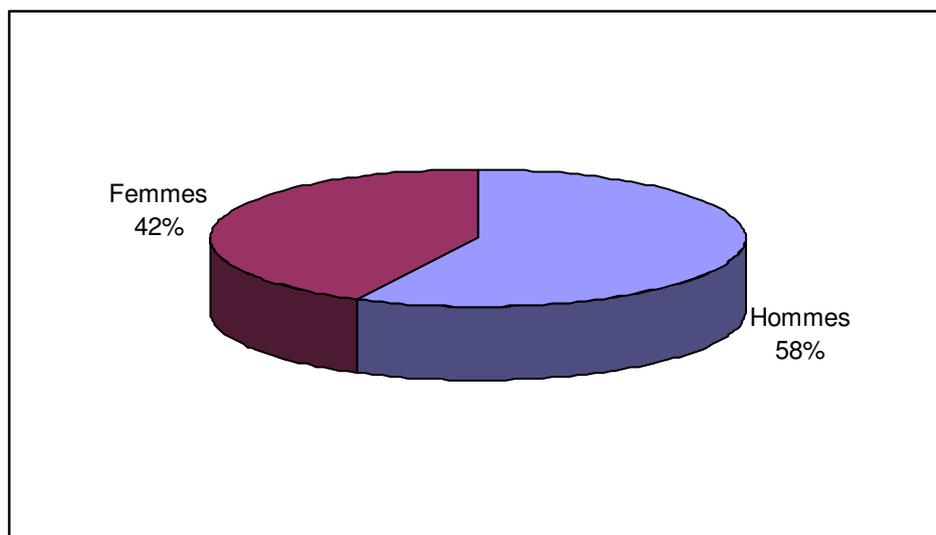
Catégories d'emploi

Les intervenants à domicile sont les plus nombreux avec près de 30 %. Viennent ensuite les animateurs (21%), les emplois administratifs (14,5%) et les techniciens (7%).

Dirigeants / bénévoles / adhérents

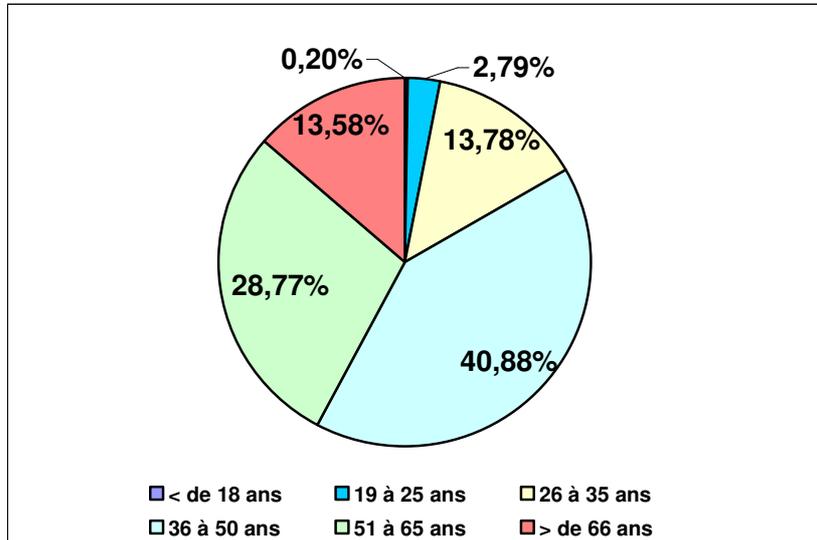
Lors du recensement, nous avons pu mesurer le niveau d'usure des bénévoles, notamment ceux des instances dirigeantes, pour qui la gestion d'une association demande de plus en plus de temps, d'énergie et de responsabilités.

Composition des instances dirigeantes



Sur un peu moins de 2000 personnes présentes dans les bureaux et conseils d'administration associatifs, il y a une majorité d'hommes (58%). Ils sont 73% à occuper la

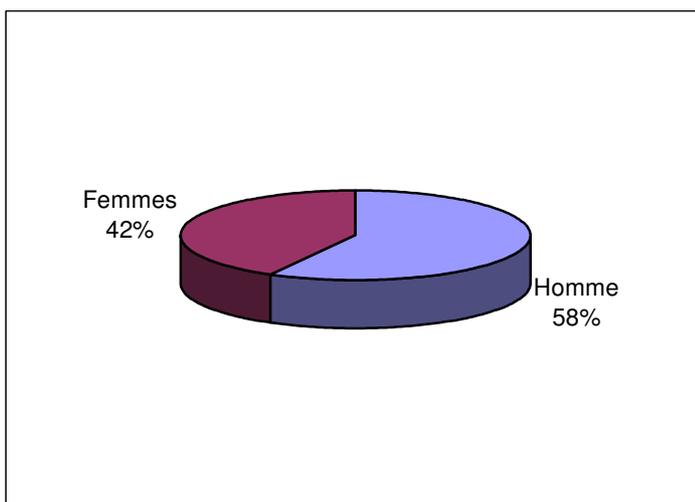
présidence, 55 % le poste de trésorier. Par contre pour le secrétariat, les femmes sont majoritaires avec 59%.



La tranche d'âge la plus représentée parmi les membres du bureau et du conseil d'administration est la tranche 36-50 ans avec un peu moins de 29%.

Adhérents / bénéficiaires

Les associations du territoire rassemblent plus de 29000 adhérents.

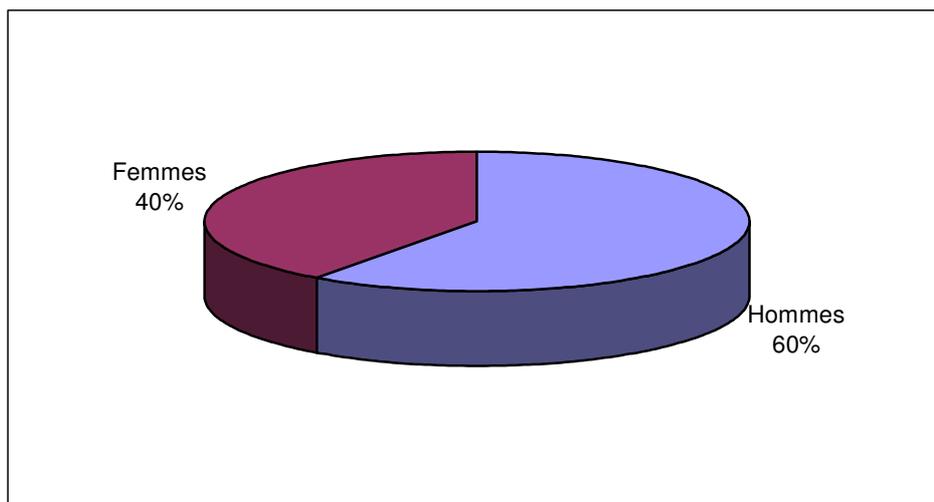


58% des adhérents sont des hommes.

Les 36-50 ans sont les plus nombreux chez les hommes et les femmes avec environ 20% (suivis de près par les moins de 12 ans pour les 2 sexes : 19%).

Le bénévolat

Plus de 8000 bénévoles font vivre le tissu associatif du pays GTF.



On peut estimer le nombre d'heures de bénévolat (selon une reconstitution datant de 2003) à 45000 heures mensuelles. A titre de comparaison, cela pourrait représenter près de 300 équivalents temps plein.

Le partenariat

Environ 59% des associations du territoire sont affiliées à une fédération ou une tête de réseau.

Les partenaires privilégiés des associations sont les collectivités locales, le Conseil Général et les sponsors privés. Les aides apportées sont financières et matérielles.

Pour les aides ponctuelles liées aux développements d'activités et pour les investissements, les partenaires cités sont Jeunesse & Sports, le Conseil Régional, les fédérations et la CRAM.

Certaines associations ne développent aucun partenariat par manque de temps mais aussi par méconnaissance des dispositifs d'aide.

Le diagnostic a également permis de mettre en lumière que les relations entre les structures d'une même commune peuvent se révéler inexistantes

Equipements et infrastructures

Si plus de 80% des associations ont des équipements, la moitié s'accorde à les trouver insuffisants. Un certain nombre de matériels appartient aux bénévoles (multimédia, bureautique et véhicules). La moitié de ce matériel est ancien ou vétuste, ce qui empêche de mettre correctement en place des activités ou d'en créer de nouvelles.

Etat des lieux des équipements des associations

type de matériel	récent	ancien	s/total	propres à l'association	appartenant aux bénévoles	s/total
bureautique	59	52	111	68	46	114
téléphone	102	40	142	77	176	253
équipement informatique	87	45	132	66	136	202
Internet	48	8	56	28	76	104
rétroprojecteur	7	4	11	7	9	16
véhicules 2 roues	5	6	11	3	22	25
véhicules légers	18	18	36	5	69	74
fourgonnette	2	13	15	5	17	22
biens mobiliers	29	36	65	63	17	80
biens immobiliers	7	13	20	18	5	23
matériel de fonctionnement	115	97	212	198	52	250
autres	3	2	5	9	2	11
total	482	334	816	547	627	1174

Les mêmes difficultés que pour les équipements se retrouvent pour les infrastructures (manque crucial de locaux équipés pour l'activité, manque de matériel informatique et multimédia, etc. ...), cependant pour plus de la moitié d'entre elles, elles sont adaptées et sécurisées.

Les projets

La préoccupation première des dirigeants d'associations est de pérenniser les associations existantes, puis, il s'agit de créer de nouvelles activités et de s'atteler à la recherche de financements associés.

Pour 19% des associations, des projets à court terme vont potentiellement générer de l'emploi. Ce pourcentage passe à 24%, s'agissant de projet à long terme.

6

Carences, besoins et projets à élaborer

Carences et besoins recensés

Le diagnostic sur le secteur de l'économie sociale et solidaire a permis de mettre en avant plusieurs constats :

- **L'économie sociale et solidaire sur le Pays souffre d'un manque de connaissance / de reconnaissance** : le manque d'information auprès des habitants du territoire sur les types de structures qui existent et surtout sur le mode de fonctionnement de celles-ci est un aspect récurrent qui s'est dégagé tout au long des entretiens. Les bénéficiaires des produits et services qu'elle crée, se positionnent davantage en simple consommateur qu'en véritable acteur.
- **Un manque de relation entre les diverses structures** : il n'existe pas de réseau formalisé dans le champ de l'économie solidaire sur le territoire. Les structures sont isolées ; cet isolement peut être choisi ou subi.
- **Un besoin de soutien dans la mise en place des projets / activités** : le manque de moyens matériels et humains se pose. Ceci se caractérise par un manque de locaux sur le territoire et par des personnes qui expriment une certaine méfiance et réticence à s'engager dans de telles structures. La difficulté liée au financement a également été mentionnée lors de tous les entretiens, que ce soit au niveau des élus et au niveau des structures. Les élus ont du mal à voir comment ce champ de l'économie solidaire et les structures y étant associées pourraient être financées : d'autres priorités sont présentes sur le territoire. Les entreprises interviewées ont aussi fait part de leur difficultés financières : tout d'abord lors de la mise en place de leur activité et ensuite leurs de leur pérennisation.

Expérimentation proposée

La mise en place d'un « lieu ressources » dédiés à l'économie sociale et solidaire.

La mise en place d'un tel lieu permettrait :

- **d'améliorer la visibilité et la lisibilité du secteur** : celles-ci passent avant tout par une bonne communication autour des structures existantes. Les usagers et les consommateurs connaîtraient le champ auquel appartiennent les structures. De même, les lieux d'implantation et les moyens d'accès seraient connus de tous, ce qui faciliterait la visibilité. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser les élus du territoire sur les structures existantes. Il s'agit ensuite de toucher les habitants du territoire sur la présence de structures de type économie solidaire. Beaucoup utilisent des prestations fournies par ces structures sans le savoir. Encourager les actions de communications permettrait d'améliorer la lisibilité de l'offre de biens et services solidaires.

L'action de communication pourrait se faire par le biais de la création d'un guide (à l'image de celui mis en place par le Sicoval) recensant toutes les structures participant à l'ESS sur le territoire. Celles-ci pourraient être inventoriées suivant leur domaine de compétence et, pour leur visibilité, le moyen pour y accéder serait précisé.

- Les structures trouveraient également **un soutien** pour la pérennisation de leurs activités, leurs projets de développement mais également pour leur gestion quotidienne. Cette aide se matérialiserait par la présence d'un fond documentaire thématique et par l'appui technique de professionnels de l'accompagnement. (informations sur les financements solidaires, notamment).
- D'autre part, ce lieu offrirait la possibilité **d'organisation de rencontres** thématiques entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est important pour la promotion de l'économie solidaire de maintenir un lien entre tous les acteurs. Il est intéressant que ces acteurs échangent des informations sur le déroulement de leurs expériences. De plus il s'agit aussi d'entretenir des liens entre les entrepreneurs de l'économie solidaires et les habitants du territoire. Le

réseau pourrait également se constituer avec le soutien de liens avec d'autres initiatives et acteurs régionaux et nationaux de l'économie sociale et solidaire.

En ce qui concerne les financements, de nombreuses structures sont présentes en Midi-Pyrénées pour aider les porteurs de projet.

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique). Cette association porte sur l'expertise financière de projets de demandeurs d'emploi de Midi-Pyrénées n'ayant pas accès à la ressource bancaire classique.

Midi-Pyrénées Actives (MPA) qui développe des outils de financement, de projets créateurs d'emploi pour les personnes en difficulté : projets individuels ou projets collectifs solidaires. MPA s'adresse à toutes les initiatives économiques susceptibles de créer de l'emploi pour les personnes en difficulté.

Initiatives pour une Economie Solidaire (IES) : c'est une structure de capital risque solidaire investissant dans des projets créateurs d'emploi, d'insertion et respectueuses de l'environnement.

On peut signaler aussi la présence sur le territoire de CERISES (Centre Européen de Ressources sur les Initiatives Solidaires et les Entreprises Sociales). Cerises contribue à une meilleure connaissance d'expérimentations européennes sociales et économiques qui se situent en totalité ou en partie hors du marché et de l'Etat et met ainsi en oeuvre les moyens pour en favoriser le développement.

Avec la mise en place d'un projet relevant de l'économie sociale et solidaire, le pays Girou Tarn Frontonnais a la possibilité d'améliorer ses atouts existants en terme d'accueil de population et de diversification de son activité économique. Il doit consolider ses forces actuelles et développer les champs jusqu'alors laissés en friche pour réussir à équilibrer son territoire tant au niveau économique qu'au niveau social.

Il existe un lieu ressources, au sein du Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord Est Toulousain, qui pourrait faire l'objet d'un développement

Le premier défi qui se pose au pays est de renforcer son identité d'espace de concertation et de mutualisation d'idées ou d'actions. Cette reconnaissance peut passer par la mise en place d'activités innovantes d'ESS. Le pays peut proposer d'être porteur d'un projet innovant pour la Région Midi-Pyrénées en de développer l'exemplarité par un projet global de d'économie solidaire à côté de l'économie traditionnelle de marché.

L'augmentation de sa démographie, l'apport de nouveaux habitants et la demande de besoins non satisfaits lui permettent de projeter les bases d'une économie résidentielle qui serait un laboratoire de projets et d'expérimentation pour l'Economie Solidaire.

Promoteur d'une nouvelle économie d'utilité sociale, respectueuse des individus et de l'environnement, elle affirmerait son identité auprès des citoyens, des collectivités locales et des autres territoires en tant que vecteur économique pour un développement durable dans le Pays.

- * aider les associations à mutualiser les moyens et surtout les emplois (activités plus
- * mettre en place, grâce au lieu ressources, un annuaire des réseaux à destination o

Des actions de communications en direction de tous les habitants pourront être effectuées, quelle que soit leur forme (organisation de réunions publiques dans les communes ou communautés de communes, utilisation de supports médiatiques,...), pour proposer les actions futures ainsi que le poids, la part et l'impact que l'Economie Solidaire a dans leur vie de tous les jours pour les habitants. Ces actions de sensibilisation montreraient en outre que l'économie solidaire n'est pas une utopie, qu'elle fait déjà partie de la vie de chacun, quotidiennement, mais qu'elle est également un secteur à protéger, car fragile et souvent dépendante des politiques sociales et des fluctuations économiques, qu'elle est trop souvent uniquement perçue, à tort, comme le réceptacle d'un public en marge.

